

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg

**MEMORIAL**

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 479**25 septembre 1996****SOMMAIRE**

| | | | |
|--|--------------|---|--------------|
| Ace Fund, Sicav, Luxembourg | page 22986 | Redwood Holdings S.A., Luxembourg | 22969 |
| Arabella S.A., Luxembourg | 22985 | Rega Invest Holding S.A., Luxembourg | 22969 |
| Axiome de Re S.A., Senningerberg | 22986 | Renu S.A., Luxembourg | 22970 |
| Beausoleil Financière S.A., Luxembourg | 22990 | Riberlux S.A., Luxembourg | 22970 |
| Cardiomedica Holding S.A., Luxembourg | 22960, 22961 | Rose-Wind S.A., Luxembourg | 22970 |
| DekaLux-Portfolio 3, Fonds Commun de Placement | 22949 | R.T.R. S.A., Luxembourg | 22971 |
| Fidelity Funds, Sicav, Luxembourg | 22991 | Rupert Foundation S.A., Luxembourg | 22970 |
| Fidelity Funds II, Sicav, Luxembourg | 22991 | S.A.F.I. S.A., Société Anonyme Financière Internationale, Luxembourg | 22990 |
| Filunor, Société de Participations S.A.H., Luxbg | 22972 | Sagral S.A., Luxembourg | 22969 |
| Golden Wheel S.A., Luxembourg | 22987 | Sait International S.A., Luxembourg | 22971 |
| Holder du Veneto S.A., Luxembourg | 22948, 22949 | Salon Dragana, S.à r.l., Oberkorn | 22971 |
| J.P. Morgan Luxembourg Funds, Luxembourg | 22950, 22956 | Salon Patricia, S.à r.l., Tétange | 22971, 22972 |
| KB Lux Interequity, Sicav, Luxembourg | 22946 | SBS Trading, S.à r.l., Luxembourg | 22980 |
| KB Lux Key Fund, Fonds Commun de Placement, Luxembourg | 22957 | (Louis) Scuri & Cie, S.à r.l., Contern | 22973 |
| K & K Agence Commerciale S.A., Luxembourg | 22946 | Selon S.A., Luxembourg | 22981 |
| Konin International S.A., Luxembourg | 22946 | SENTRIM, Société de Participations dans des Entreprises Immobilières S.A., Luxembourg | 22974 |
| Kowa Investment Luxembourg S.A., Luxembourg | 22947 | S.E.T.H., Société Européenne de Technologie Holding S.A., Luxembourg | 22989 |
| (The) Kuwaiti Company for General Investments S.A., Luxembourg | 22981 | SIMINTER, Société Immobilière Internationale S.A., Luxembourg | 22973 |
| Kwien's Invest S.A., Luxembourg | 22947 | Sioma Finances S.A., Luxembourg | 22971 |
| Lake Intertrust, Sicav, Luxembourg | 22988 | Société de Frelange S.A., Luxembourg | 22989 |
| Lawrence of Arabia S.A., Luxembourg | 22948 | Société de Thiaumont S.A., Luxembourg | 22973 |
| Leasinvest S.A., Luxembourg | 22957 | Société Holding de l'Etoile S.A., Luxembourg | 22968 |
| Luna S.A., Luxembourg | 22957 | Sodelay, S.à r.l., Luxembourg | 22973, 22974 |
| Luxor Investment Company S.A., Luxembourg | 22990 | SODIPAR, Société d'Investissements et de Participations S.A., Luxembourg | 22972 |
| Main Services, S.à r.l., Luxembourg | 22946 | Sofind S.A., Luxembourg | 22974 |
| Manilva Finance S.A., Luxembourg | 22958 | Sofra S.A., Luxembourg | 22975 |
| Manor International S.A., Luxembourg | 22957 | Solomos S.A., Luxembourg | 22987 |
| Marathon S.A., Luxembourg | 22958 | Soluxbourg S.A., Luxembourg | 22975 |
| Marlex International S.A., Luxembourg | 22947 | Sopal S.A., Luxembourg | 22974 |
| Matelco International & Partner, S.à r.l., Luxembourg | 22959 | Summit International S.A., Luxembourg | 22978 |
| Mat Finance S.A., Luxembourg | 22959 | Supergems Finance S.A., Luxembourg | 22987 |
| Max S.A., Luxembourg | 22959 | Supergems Holding S.A., Luxembourg | 22988 |
| Mebro Corporation S.A., Luxembourg | 22989 | Tabriz Finance S.A., Luxembourg | 22987 |
| Menelaus S.A., Luxembourg | 22959 | Tapir S.A., Luxembourg | 22975 |
| Mercury Asset Management S.A., Senningerberg | 22961 | Tarizzio S.A., Luxembourg | 22979 |
| Merloni Progetti International S.A., Luxembourg | 22960 | Tarry Group Holding S.A., Luxembourg | 22979 |
| Mikinvest S.A., Luxembourg | 22958 | Tasku Immobilière S.A., Luxembourg | 22976 |
| Moda Misa Italiana, S.à r.l., Luxembourg | 22962 | Télécommunications S.A., Luxembourg | 22980 |
| Mol International S.A., Luxembourg | 22962 | Tereco S.A., Luxembourg | 22981 |
| Monic S.A., Luxembourg | 22962 | Terra Project S.A., Senningerberg | 22975 |
| (A.) Muller et Fils, S.à r.l., Luxembourg | 22962 | Thebel S.A., Luxembourg | 22980 |
| (The) Nippon Euroholding S.A., Luxembourg | 22983 | Threshold S.A., Luxembourg | 22982 |
| Nivaco Holding S.A., Luxembourg | 22963 | Tokelia S.A., Luxembourg | 22982 |
| Nobel Constructing Company S.A., Luxembourg | 22963 | Tourist Investments S.A., Luxembourg | 22983 |
| Nortex International S.A., Luxembourg | 22989 | Tradi-Tec, S.à r.l., Luxembourg | 22983 |
| Novalis Holding S.A., Luxembourg | 22962 | Tranquera Investments S.A., Luxembourg | 22980 |
| Oakshire S.A., Luxembourg | 22963 | Transmondia S.A., Luxembourg | 22983 |
| Optimo S.A., Luxembourg | 22964 | Trief Corporation S.A., Luxembourg | 22984 |
| Orius Holding S.A., Luxembourg | 22988 | Tyler S.A., Luxembourg | 22984 |
| Papillon, S.à r.l., Luxembourg | 22970 | Ucala S.A., Luxembourg | 22979 |
| Papyrus S.A., Bertrange | 22964 | Uff International S.A., Luxembourg | 22984 |
| Partalasia S.A., Luxembourg | 22965, 22967 | Unit Investments S.A., Luxembourg | 22985 |
| Partegen S.A., Luxembourg | 22965 | Volefin S.A., Luxembourg | 22983 |
| Plakkebuttek, S.à r.l., Luxembourg | 22965 | W.B.I. S.A., Luxembourg | 22982 |
| P & P, S.à r.l., Esch-sur-Alzette | 22968 | World Trust Investment S.A., Luxembourg | 22986 |
| Price Waterhouse S.A., Luxembourg | 22968 | | |
| Quassine Holding S.A., Luxembourg | 22967 | | |
| Rafin S.A., Luxembourg | 22964 | | |
| Re de Co Holding S.A., Luxembourg | 22968 | | |

KB LUX INTEREQUITY, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 28.263.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale statutaire tenue au siège social le 28 juin 1996

- Monsieur Ahmet Ehren est nommé comme administrateur, pour un terme de trois ans, jusqu'à l'assemblée générale statutaire de l'an 1999.
- Messieurs Jean-Yves Mary, Daniel Van Hove, Bernard M. Basecqz et Marc-Hubert Henry sont réélus comme administrateurs et COOPERS & LYBRAND est réélue comme réviseur d'entreprises agréé, pour un nouveau terme de trois ans, jusqu'à l'assemblée générale statutaire de l'an 1999.

Certifié sincère et conforme
Pour KB LUX INTEREQUITY
J.-P. Thomas
Directeur Administratif

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 1996, vol. 481, fol. 29, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24264/526/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

K & K AGENCE COMMERCIALE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1, rue Glesener.

Assemblée générale extraordinaire

Entre les associés de la société anonyme K & K AGENCE COMMERCIALE, ayant son siège à Luxembourg, 1, rue Glesener, est convenu, ce neuf juillet mil neuf cent quatre-vingt-seize, la présente nomination d'administrateurs:

La démission de CREST SECURITIES LIMITED et BENCHROSE FINANCE LIMITED est acceptée à partir du 30 juin 1996.

M. Boris Drappier, administrateur de sociétés, demeurant à Bruxelles, M. Michel Krimisti, administrateur de sociétés, demeurant à Bruxelles, et M. Bernard Wulleman, administrateur de sociétés, demeurant à B-Evere, sont nommés administrateurs de la société à partir du 1^{er} juillet 1996.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs.

CREST SECURITIES LIMITED

Signature

BENCHROSE FINANCE LIMITED

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 1996, vol. 481, fol. 37, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24265/692/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

KONIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 37.193.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 24 mai 1996, le mandat des administrateurs, Monsieur Guy Kettmann, Madame Romaine Lazzarin-Fautsch et Monsieur John Wantz, ainsi que celui du commissaire aux comptes, Madame Myriam Spiroux-Jacoby a été renouvelé pour une durée de six ans, expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2002.

Luxembourg, le 8 juillet 1996.

Pour KONIN INTERNATIONAL S.A.
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme
S. Wallers P. Frédéric

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 1996, vol. 481, fol. 34, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24266/006/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

MAIN SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 52.364.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 1996, vol. 481, fol. 25, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour MAIN SERVICES, S.à r.l.
KREDIETRUST
Signature Signature

(24284/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

KOWA INVESTMENT LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 36.756.

EXTRAIT

Le conseil d'administration, dans sa réunion du 18 avril 1996, a constaté la libération intégrale du capital social de la société par la libération du solde qui restait à libérer s'élevant à USD 26.309,48.

Le capital souscrit libéré est donc de USD 50.000,00.

Luxembourg, le 8 juillet 1996.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 1996, vol. 481, fol. 33, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24267/507/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

KWIEN'S INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 25.886.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 1996, vol. 481, fol. 26, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 1996.

KWIEN'S INVEST S.A.
Société Anonyme

Signature Signature
Administrateur Administrateur

(24271/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

KWIEN'S INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 25.886.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale statutaire du 26 juin 1995

– La démission de Monsieur Alain Renard, commissaire aux comptes, est acceptée et FIN-CONTROLE S.A., Luxembourg, est nommée commissaire en son remplacement jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 1998.

Certifié sincère et conforme
KWIEN'S INVEST S.A.

Signature Signature
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 1996, vol. 481, fol. 26, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24272/526/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

MARLEX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 15.981.

Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de l'an 2002, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

Conseil d'administration

M. Gerald R. Adams, employé privé, B-Bruxelles, président directeur général;
M. Georg Waldhorn, docteur en droit, D-Würzburg;
M. Carlo Damgé, diplômé H.E.C. Lausanne, Bereldange.

Commissaire aux comptes

M. Marc Bonnet, conducteur de chantier, B-Bruxelles.

Luxembourg, le 23 avril 1996.

Pour avis sincère et conforme
Pour MARLEX INTERNATIONAL S.A.
KPMG Financial Engineering
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1996, vol. 481, fol. 9, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24289/537/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

LAWRENCE OF ARABIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 37.760.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 1996, vol. 481, fol. 24, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 1996.

Signatures.

(24274/595/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

LAWRENCE OF ARABIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 37.760.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14 mai 1996

Le mandat d'administrateur de Madame Laura Maes est prorogé pour une période d'un an, son mandat prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice au 31 décembre 1996. Messieurs Louis Balance et Jean Grosgees ne souhaitant pas le renouvellement de leur mandat d'administrateur, l'assemblée a nommé en leur remplacement Messieurs Johan Dejans et Eric Vanderkerken pour une période d'un an, leur mandat prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice au 31 décembre 1996.

Monsieur Jean Pecheux ne souhaitant pas le renouvellement de son mandat de commissaire aux comptes, l'assemblée a nommé en son remplacement la société BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG pour une période d'un an, son mandat prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice au 31 décembre 1996. Ces mandats sont exercés à titre gratuit.

L'assemblée a décidé de transférer le siège social au 50, route d'Esch, L-1015 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 1996.

LAWRENCE OF ARABIA S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 1996, vol. 481, fol. 24, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24275/595/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

HOLDING DU VENETO, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2015 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 43.164.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-huit août.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding HOLDING DU VENETO («la Société»), avec siège social à Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire, constituée par acte du notaire instrumentant, le 23 février 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 250 du 27 mai 1993. Les statuts furent modifiés en date des 1^{er} juillet 1993 et 29 décembre 1995 suivant actes reçus par le même notaire et publiés au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 373 du 17 août 1993 et numéro 65 du 6 février 1996 respectivement.

La Société est immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 43.164.

Bureau

La séance est ouverte à 17.00 heures sous la présidence de Maître Pierre Berna, avocat, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le président désigne comme secrétaire, Monsieur Christophe Davezac, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Régis Galiotto, employé privé, demeurant à Woippy (F).

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le président expose et requiert le notaire instrumentat d'acter ce qui suit:

I. Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les trois mille sept cent cinquante (3.750) actions d'une valeur nominale de dix mille (10.000,-) francs luxembourgeois chacune, représentant l'intégralité du capital social de trente-sept millions cinq cent mille (37.500.000,-) francs luxembourgeois, sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

II. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1.- Réduction du capital social à concurrence de sept millions (7.000.000,-) de francs luxembourgeois par attribution d'une participation aux porteurs des certificats d'actions:

- Annulation des certificats d'actions;
 - Modification afférente de l'article 3 des statuts.
- 2.- Divers.

L'assemblée après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le président, et après s'être régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide, à l'unanimité, de réduire le capital social à concurrence de sept millions (7.000.000,-) de francs luxembourgeois, représenté par sept cents (700) actions d'une valeur nominale de dix mille (10.000,-) francs luxembourgeois, pour le porter de son montant actuel de trente-sept millions cinq cent mille (37.500.000,-) francs luxembourgeois à trente millions cinq cent mille (30.500.000,-) francs luxembourgeois.

Cette réduction de capital est réalisée par attribution, aux porteurs des certificats d'actions numéros trente-sept (37), trente-huit (38), trente-neuf (39), quarante (40), quarante et un (41), quarante-deux (42) et quarante-trois (43), représentant sept cents (700) actions, d'une participation pour une valeur égale à sept millions (7.000.000,-) de francs luxembourgeois.

A la suite de la réduction de capital, les certificats d'actions sont annulés.

Tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent et à l'attribution de la participation aux porteurs d'actions, étant entendu que cette attribution ne peut avoir lieu que trente (30) jours après la publication du présent acte au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la réduction de capital qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 3 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente millions cinq cent mille (30.500.000,-) de francs luxembourgeois, divisé en trois mille cinquante (3.050) actions d'une valeur nominale de dix mille (10.000,-) francs luxembourgeois chacune, entièrement libérées.»

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le président lève la séance à 18.00 heures.

Frais

Le montant des frais, rémunérations et charges, incombant à la Société en raison des présentes, est estimé sans nul préjudice à la somme de trente-cinq mille (35.000,-) francs luxembourgeois.

Dont procès-verbal, fait et dressé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. Berna, C. Davezac, R. Galiotto, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 1996, vol. 93S, fol. 1, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 1996.

A. Schwachtgen.

(31588/230/72) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 1996.

HOLDING DU VENETO, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2015 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 43.164.

Statuts coordonnés suivant l'acte du 28 août 1996, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 1996.

A. Schwachtgen.

(31589/230/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 1996.

DekaLux-PORTFOLIO 3, Fonds Commun de Placement.

SONDERREGLEMENT

Für den DekaLux-PORTFOLIO 3 ist das am 13. April 1993 im Mémorial C veröffentlichte Grundreglement in seiner jeweiligen Fassung integraler Bestandteil. Ergänzend bzw. abweichend gelten die nachstehenden Bestimmungen des Sonderreglements.

Art. 1. Anlagepolitik

1. Das Hauptziel der Anlagepolitik von DekaLux-PORTFOLIO 3 (der «Fonds») besteht in der Erwirtschaftung einer angemessenen Rendite bei gleichzeitiger Geringhaltung wirtschaftlicher und politischer Risiken sowie des Währungsrisikos.

2. Zu diesem Zweck ist beabsichtigt, das Fondsvermögen nach dem Grundsatz der Risikostreuung vorwiegend in Anleihen, Wandel- und Optionsanleihen und sonstigen fest- oder variabel verzinslichen Wertpapieren anzulegen, die auf die Währung eines Mitgliedstaates der Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung (OECD) oder auf ECU lauten. Die Währungsrisiken sollen durch Sicherungsgeschäfte gering gehalten werden. Der Erwerb von Aktien ist nicht zulässig.

Art. 2. Anteile

1. Anteile am Fonds werden durch Globalurkunden verbrieft, die auf den Inhaber lauten. Ein Anspruch auf Auslieferung effektiver Stücke besteht nicht.
2. Alle Anteile haben gleiche Rechte.

Art. 3. Fondswährung, Bewertungstag, Ausgabe und Rücknahme von Anteilen

1. Die Fondswährung ist die Währung der Bundesrepublik Deutschland.
2. Bewertungstag ist jeder Tag, der zugleich Börsentag in Luxemburg und in Frankfurt am Main ist.
3. Anteile werden ausschließlich am 25. September 1996 («Ausgabetag») ausgegeben. Die Verwaltungsgesellschaft stellt die Ausgabe von Anteilen an diesem Tag endgültig ein.
4. Ausgabepreis ist der Anteilwert gemäß Artikel 7 des Grundreglements zuzüglich einer Verkaufsprovision von bis zu 1 Prozent des Anteilwertes. Die Verkaufsprovision wird zugunsten der Vertriebsstellen erhoben. Der Ausgabepreis kann sich um Gebühren oder andere Belastungen erhöhen, die in den jeweiligen Vertriebsländern anfallen.
5. Der Ausgabepreis ist innerhalb von zwei Bankarbeitstagen nach dem Ausgabetag zahlbar.
6. Rücknahmepreis ist der Anteilwert gemäß Artikel 7 des Grundreglements.
7. Der Rücknahmepreis ist zwei Bankarbeitstage nach dem entsprechenden Bewertungstag zahlbar.
8. Anteile können letztmals am 30. September 1997 über die Verwaltungsgesellschaft, die Depotbank oder die Zahlstellen des Fonds zurückgegeben werden. Danach können die Anteilinhaber bei der Depotbank die Auszahlung des anteiligen Liquidationserlöses verlangen.

Art. 4. Ausschüttungspolitik

Die Netto-Erträge des Fonds sowie Kapitalgewinne und sonstige Einkünfte nicht wiederkehrender Art werden kapitalisiert und im Fonds wiederangelegt. Eine Ausschüttung ist nicht vorgesehen.

Art. 5. Depotbank

Depotbank ist die DEUTSCHE GIROZENTRALE INTERNATIONALE S.A., Luxemburg.

Art. 6. Kosten für die Verwaltung und Verwahrung des Fondsvermögens

1. Die Verwaltungsgesellschaft erhält aus dem Fondsvermögen ein Entgelt von bis zu 0,04 Prozent pro Monat, das monatlich nachträglich auf das durchschnittliche Netto-Fondsvermögen des betreffenden Monats zu berechnen und auszuzahlen ist.
2. Die Depotbank erhält aus dem Fondsvermögen:
 - a) ein Entgelt für die Tätigkeit als Depotbank in Höhe von bis zu 0,01 Prozent pro Monat, das monatlich nachträglich auf das durchschnittliche Netto-Fondsvermögen während des betreffenden Monats zu berechnen und auszuzahlen ist;
 - b) eine bankübliche Bearbeitungsgebühr für Geschäfte für Rechnung des Fonds;
 - c) Kosten und Auslagen, die der Depotbank aufgrund einer zulässigen und marktüblichen Beauftragung Dritter gemäß Artikel 3 Absatz 3 des Grundreglements mit der Verwahrung von Vermögenswerten des Fonds entstehen.

Art. 7. Rechnungsjahr

Das Rechnungsjahr endet am 1. Oktober 1997. Zum 31. März 1997 wird ein Halbjahresbericht erstellt.

Art. 9. Dauer des Fonds

Der Fonds ist befristet bis zum 1. Oktober 1997 errichtet.

Luxemburg, den 30. August 1996.

Die Verwaltungsgesellschaft
DEKA INTERNATIONAL S.A.
Unterschriften

Die Depotbank
DEUTSCHE GIROZENTRALE
INTERNATIONALE S.A.
Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 1996, vol. 484, fol. 13, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): M.-N. Kirchen.

(31351/000/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 1996.

J.P. MORGAN LUXEMBOURG FUNDS.

Registered office: Luxembourg.

In the year one thousand nine hundred and ninety-six, on the twenty-first day of August.
Before Us, Maître Jean-Paul Hencks, notary residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of J.P. MORGAN LUXEMBOURG FUNDS (the «Company»), with its registered office in Luxembourg, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, incorporated by a deed of Maître Jean-Paul Hencks, prenamed, on 9th December, 1986, published in the Mémorial C on 23rd December, 1986. Amendments to articles have been published in the Mémorial C on 4th September 1990 and 1st December 1994.

The meeting was presided over by Mr Francis Guillaume, conseiller de Banque, residing in Tintigny (B).

The Chairman appointed as secretary Mrs Romaine Stecker, employée de banque, residing in Mondorf.

The meeting elected as scrutineer Mrs Nicole Dupont, employée de banque, residing in Etalle (B).

The bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the undersigned Notary to state:

- I. That the agenda of this meeting is the following:

Agenda:

to resolve about the following amendments to the Articles of Incorporation:

- 1) to amend the first paragraph of article 3 of the Articles of Incorporation so as to read as follows:

«The object of the Company is to place the funds available to it in transferable securities of all types with the purpose of spreading investment risks and affording its shareholders the results of the management of its portfolio.»

2) to amend the penultimate paragraph of article 5 of the Articles of Incorporation by adding the following sentence: «In these Articles, any reference to «class(es)» shall also mean a reference to «sub-class(es)» unless the context otherwise requires.»

3) to amend the eighth paragraph of article 6 of the Articles of Incorporation so as to read as follows:

«Transfer of registered Shares shall be effected by delivering the Certificate or Certificates to the Company or its appointed agent along with other instruments of transfer satisfactory to the Company or its appointed agent or by a written declaration of transfer inscribed in the Register, dated and signed by the transferor and by the transferee, or by persons holding suitable powers of attorney to act therefor.»

4) to amend article 7 of the Articles of Incorporation so as to read as follows:

«The Company may restrict or prevent the ownership of Shares by any person, firm or corporate body, including, but without limitation, any «U.S. Person» as defined in Article 8 hereof or by any person who holds or owns Shares in breach of any law or regulation or otherwise in circumstances having, or which may have, adverse regulatory tax or fiscal consequences for the Company or the Shareholders or otherwise be detrimental to the interests of the Company (a «Prohibited Person») and for such purpose the Company may:

a) decline to issue any Shares or to register any transfer of Shares where it appears to it that such issue or registry would or might result in beneficial ownership of such Shares by a U.S. Person or a Prohibited Person; and

b) at any time require any person whose name is entered in, or any person seeking to register the transfer of Shares on, the Register to furnish it with any information which it may consider necessary for the purpose of determining whether or not beneficial ownership of such shareholder's Shares rests or will rest in a U.S. Person or a Prohibited Person;

c) where it appears to the Company that any U.S. Person or any Prohibited Person, either alone or in conjunction with any other person, is a beneficial owner of Shares, compulsorily purchase from such shareholder all Shares held by it in the following manner:

(i) the Company shall serve a notice (hereafter called «the Purchase Notice») upon the shareholder appearing in the Register as the owner of the Shares to be purchased, specifying the Shares to be purchased as aforesaid, the price to be paid for such Shares and the place where the purchase price in respect of such Shares is payable. Any such notice may be served upon such shareholder by posting the same in a prepaid registered envelope addressed to the shareholder at his last address known to or appearing in the Register of the Company. The said shareholder shall thereupon forthwith be obliged to deliver to the Company the Certificate or Certificates relating to the Shares specified in the Purchase Notice. Immediately after the close of business on the date specified in the Purchase Notice, such shareholder will cease to be the owner of the Shares specified in such notice and his name shall be removed from the Register, provided, however, that the Shares represented by such Certificates shall remain in existence;

(ii) the price at which the Shares specified in any Purchase Notice shall be purchased (herein called «the Purchase Price») shall be an amount equal to the Net Asset Value per Share, determined in accordance with Article 22 hereof;

(iii) payment of the Purchase Price will be made to the owner of such Shares in the currency of the relevant class, except during periods of currency exchange restrictions with respect thereto, and will be deposited by the Company with a bank in Luxembourg or elsewhere (as specified in the Purchase Notice) for payment to such owner upon surrender of the Certificate or Certificates relating to the Shares specified in such notice. Upon deposit of such price as aforesaid, no person interested in the Shares specified in the Purchase Notice shall have any further interest in such Shares, or any claim against the Company or its assets in respect thereof, except the right of the person appearing as the owner thereof to receive the price so deposited (without interest) from such bank upon effective surrender of the Certificate or Certificates as aforesaid;

(iv) the exercise by the Company of the powers conferred by this Article shall not be questioned or invalidated in any case, on the ground that there was insufficient evidence of ownership of Shares by any person or that the true ownership of any Shares was otherwise than appeared to the Company at the date of any Purchase Notice, provided that in each case the said powers were exercised by the Company in good faith; and

d) decline to accept the vote of any U.S. Person or any Prohibited Person at any meeting of shareholders of the Company.

If a person becomes aware that he is holding or owning Shares in contravention of this Article, he shall notify the Company in writing forthwith.»

5) to amend article 15 of the Articles of Incorporation by replacing the two final paragraphs by the following paragraphs:

«The Board shall, based upon the principle of spreading of risks, have power to determine the corporate and investment policy and the course of conduct of the management and business affairs of the Company.

The Board shall also determine any restrictions which shall from time to time be applicable to the investments of the Company.

The Board may decide to invest, to the extent permitted by the Luxembourg law of 30th March 1988 regarding collective investment undertakings, in securities of other collective investment undertakings of the open-ended type linked to the Company by common management or control or by a substantial direct or indirect holding, or managed by a management company linked to the investment manager appointed by the Company or any investment adviser appointed by the Company. The Board may decide that investment of the Company be made (i) in securities admitted to official listing on a stock exchange in any member state of the European Union, (ii) in securities admitted to official listing on a recognized stock exchange in any other country in Europe, Asia, Oceania, the American continents and Africa, (iii) in securities dealt in on another regulated market in any such member state of the European Union or other

country referred to above, provided that such market operates regularly and is recognized and open to the public, (iv) in recently issued securities provided the terms of the issue provide that application be made for admission to official listing in any of the stock exchanges or other regulated markets referred to above and provided that such listing is secured within one year of the issue, as well as (v) in any other securities, instruments or other assets within the restrictions as shall be set forth by the board of directors in compliance with applicable laws and regulations.

The Board of the Company may decide to invest under the principle of risk-spreading up to 100 % of the total assets of each class of shares of the Company in different transferable securities issued or guaranteed by any member state of the European Community, its local authorities or public international bodies of which one or more of such member states are members, or by any other state member of the OECD provided that in the case where the Company decides to make use of this provision the relevant class of shares must hold securities from at least six different issues and securities from any one issue may not account for more than 30 % of such classes, total net assets.

Investments of the Company may be made either directly or indirectly through subsidiaries, as the board of directors may from time to time decide. Reference in these Articles of Incorporation to «investments» and «assets» shall mean, as appropriate, either investments made and assets held directly or investments made and assets held indirectly through the aforesaid subsidiaries.»

6) to amend the fifth paragraph of article 20 of the Articles of Incorporation by replacing the word «ten» by the word «fifteen».

7) to amend the sixth paragraph of article 20 of the Articles of Incorporation so as to read as follows:

«The redemption price shall be equal to the Net Asset Value for the relevant class of Shares, as determined in accordance with the provisions of Article 22 hereof on the applicable Valuation Date, less a provision for dealing charges if the Board so decides, less a charge as the sales documents may provide. The relevant redemption price may be rounded downwards as the Board may decide.»

8) to amend the seventh paragraph of article 20 of the Articles of Incorporation so as to read as follows:

«Any shareholder may request conversion of whole or part of his Shares of one class into Shares of another class at the respective Net Asset Values of the Shares of the relevant classes, provided that the Board may impose such restrictions or prohibitions as to, inter alia, conversion or frequency of conversion, and may make conversion subject to payment of a charge as specified in the sales documents.»

9) to amend the eleventh paragraph of article 20 of the Articles of Incorporation by replacing the figure «5,000,000.- USD» by the figure «20,000,000.- USD».

10) to add the following paragraph after the fifth paragraph of article 20 of the Articles of Incorporation:

«The Board may, with respect to any class of Shares of the Company, extend the period for payment of redemption proceeds to such period as shall be necessary to repatriate proceeds of the sale of investments in the event of impediments due to exchange control regulations or similar constraints in the markets in which a substantial part of the assets attributable to such class of Shares shall be invested. The Board may also, in respect of any class of Shares, determine a notice period required for lodging any redemption request. The specific period for payment of the redemption proceeds of any class of Shares of the Company and any applicable notice period will be publicized in the statutory sales documents relating to the sale of such Shares.»

11) to amend the first paragraph of article 21 of the Articles of Incorporation by replacing «once monthly» by «twice monthly».

12) to amend the second paragraph of article 21 of the Articles of Incorporation so as to read as follows:

«The Company may suspend the determination of the Net Asset Value of Shares of any particular class and the issue and redemption of its Shares from its shareholders as well as conversion from and to Shares of each class during:

a) any period when any of the principal stock exchanges or other markets on which any substantial portion of the investments of the Company attributable to such class of Shares from time to time is quoted or dealt in, is closed otherwise than for ordinary holidays, or during which dealings therein are restricted or suspended; or

b) the existence of any state of affairs which constitutes an emergency as a result of which disposal or valuation of assets owned by the Company attributable to such class of Shares would be impracticable; or

c) any breakdown in the means of communication or computation normally employed in determining the price or value of any of the investments or the current price or values on any market or stock exchange; or

d) any period when the Company is unable to repatriate funds for the purpose of making payments on the redemption of the Shares of such class or during which any transfer of funds involved in the realisation or acquisition of investments or payments due on redemption of Shares cannot in the opinion of the Board be effected at normal rates of exchange; or

e) any other circumstance or circumstances where a failure to do so might result in the Company or its Shareholders incurring any liability to taxation or suffering other pecuniary disadvantages or other detriment which the Company or its Shareholders might not otherwise have suffered.»

13) to amend article 22 of the Articles of Incorporation by adding the following before paragraph D; which shall become paragraph E:

«D. Pooling

1. The Board may decide to invest and manage all or any part of the pool of assets established for two or more classes of shares (hereafter referred to as «Participating Funds») on a pooled basis where it is appropriate with regard to their respective investment sectors to do so. Any such asset pool («Asset Pool») shall first be formed by transferring to it cash or (subject to the limitations mentioned below) other assets from each of the Participating Funds. Thereafter the Board may from time to time make further transfers to the Asset Pool. They may also transfer assets from the Asset Pool to a Participating Fund, up to the amount of the participation of the Participating Fund concerned. Assets other than cash may be contributed to an Asset Pool only where they are appropriate to the investment sector of the Asset Pool

concerned. The provisions of sub-paragraphs (b), (c) and (d) of Section C of this Article shall apply to each Asset Pool as they do to a Participating Fund.

2. All decisions to transfer assets to or from an Asset Pool (hereinafter referred to as «transfer decisions») shall be notified forthwith by telex, telefax or in writing to the Custodian of the Company stating the date and time at which the transfer decision was made.

3. A Participating Fund's participation in an Asset Pool shall be measured by reference to notional units («units») of equal value in the Asset Pool. On the formation of an Asset Pool the Board shall in their discretion determine the initial value of a unit which shall be expressed in such currency as the directors consider appropriate, and shall allocate to each Participating Fund units having an aggregate value equal to the amount of cash (or value of other assets) contributed. Fractions of units, calculated to three decimal places, may be allocated as required. Thereafter the value of a unit shall be determined by dividing the net asset value of the Asset Pool (calculated as provided below) by the number of units subsisting.

4. When additional cash or assets are contributed to or withdrawn from an Asset Pool, the allocation of units of the Participating Fund concerned will be increased or reduced (as the case may be) by a number of units determined by dividing the amount of cash or value of assets contributed or withdrawn by the current value of a unit. Where a contribution is made in cash it may be treated for the purpose of his calculation as reduced by an amount which the Board considers appropriate to reflect fiscal charges and dealing and purchase costs which may be incurred in investing the cash concerned; in the case of a cash withdrawal a corresponding addition may be made to reflect costs which may be incurred in realising securities or other assets of the Asset Pool.

5. The value of assets contributed to, withdrawn from, or forming part of an Asset Pool at any time and the net asset value of the Asset Pool shall be determined in accordance with the provisions (mutatis mutandis) of this Article 22 provided that the value of the assets referred to above shall be determined on the day of such contribution or withdrawal.

6. Dividends, interests and other distributions of an income nature received in respect of the assets in an Asset Pool will be immediately credited to the Participating Funds, in proportion to their respective participation in the Asset Pool at the time of receipt. On the dissolution of the Company the assets in an Asset Pool will (subject to the claims of creditors) be allocated to the Participating Funds in proportion to their respective participation in the Asset Pool.

II. That the shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the Chairman, the Secretary, the Scrutineer and the undersigned notary as well as the proxies will remain annexed to the present deed.

III. All shareholders have been given notice of the meeting by means of registered letters sent to their address appearing in the register of shareholders on 5th August, 1996 in accordance with the provisions of the articles of the Company and a notice has been published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations and in the Luxemburger Wort on 1st and 10th August, 1996.

IV. Out of the 4,345,222,891 shares in issue, 3,185,115 shares are represented at the present meeting. The present meeting is thereby regularly constituted and may validly deliberate on the agenda.

After deliberation, the meeting unanimously took the following resolution:

Single resolution

The Articles of Incorporation of the Company are amended as fully described in items 1) to 13) of the agenda.

There being nothing further on the agenda, the Chairman adjourned the meeting.

All costs and fees due as a result of the foregoing shall be charged to the Company.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that, at the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English, followed by a French translation; at the request of the same parties, in case of divergences between the English and the French version, the English version shall be prevailing.

Done in Luxembourg on the day aforementioned. And after reading of these minutes, the members of the bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt et un août.

Par-devant Maître Jean-Paul Hencks, notaire demeurant à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de J.P. MORGAN LUXEMBOURG FUNDS (la «Société»), ayant son siège social à Luxembourg, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg;

constituée suivant acte reçu par le notaire Jean-Paul Hencks, prénommé, en date du 9 décembre 1986, publié au Mémorial C le 23 décembre 1986. Des modifications aux statuts ont été publiées au Mémorial C le 4 septembre 1990 et le 1^{er} décembre 1994.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Francis Guillaume, conseiller de Banque, demeurant à Tintigny (B).

Le Président désigne comme secrétaire, Madame Romaine Stecker, employée de banque, demeurant à Mondorf.

L'Assemblée élit aux fonctions de scrutateur, Madame Nicole Dupont, employée de banque, demeurant à Etalle (B).

Le bureau étant ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire d'acter que:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

décider de modifier les statuts de la façon suivante:

1) modifier le premier paragraphe de l'article 3 des statuts qui aura la teneur suivante:

«L'objet de la Société est de placer les fonds dont elle dispose en valeurs mobilières de toutes sortes dans le but de répartir les risques d'investissement et de faire bénéficier ses actionnaires des résultats de la gestion de son portefeuille.»

2) modifier l'avant dernier paragraphe de l'article 5 des statuts en ajoutant la phrase suivante:

«Dans les présents statuts, toute référence à «catégorie(s)» sera interprétée comme une référence à «sous-catégorie(s)» à moins que le contexte n'exige une interprétation contraire.»

3) modifier le huitième paragraphe de l'article 6 des statuts qui aura la teneur suivante:

«Le transfert d'Actions nominatives se fera par la remise à la Société ou à son mandataire du ou des Certificats, ensemble avec tous autres documents de transfert jugés probants par la Société ou son mandataire ou encore par une déclaration écrite de transfert dans le Registre, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par des personnes dûment mandatées à cet effet.»

4) modifier l'article 7 des statuts qui aura la teneur suivante:

«La Société peut restreindre ou empêcher la propriété d'Actions par toute personne, firme ou entité sociale, y inclus sans limitation toute «Personne des Etats-Unis» telle que définie à l'article 8 ci-après, ou par toute personne qui détient ou possède des Actions en contravention des lois ou règlements ou dans des circonstances qui ont ou pourraient avoir des conséquences négatives sur le plan fiscal pour la Société ou les Actionnaires ou être contraire aux intérêts de la Société d'une autre manière (une «Personne Prohibée»), et à ces fins, la Société pourra:

a) refuser d'émettre des Actions ou d'enregistrer tout transfert d'Actions si elle estime que cette émission ou cet enregistrement auraient ou pourraient avoir pour effet la possession directe ou indirecte de ces Actions par une Personne des Etats-Unis ou une Personne Prohibée; et

b) exiger à tout moment de toute personne dont le nom est inscrit au Registre ou de toute personne qui voudrait faire inscrire un transfert d'Actions dans le Registre, la production de tous renseignements que la Société estimera nécessaires pour déterminer si oui ou non la possession directe ou indirecte par cette personne d'Actions concerne une Personne des Etats-Unis ou une Personne Prohibée;

c) lorsqu'il apparaîtra à la Société qu'une Personne des Etats-Unis ou une Personne Prohibée, soit seule, soit ensemble avec toute autre personne, détient directement ou indirectement des Actions de la Société, elle pourra procéder au rachat obligatoire de toutes Actions détenues par cet actionnaire, de la manière suivante:

(i) la Société notifiera un avertissement (désigné ci-après par «Avertissement de Rachat») à l'actionnaire qui détient ces Actions ou qui est inscrit dans le Registre comme propriétaire des Actions à racheter, indiquant les Actions devant être rachetées, le prix de rachat de celles-ci et le lieu où le prix de rachat de ces Actions sera payable. Cet Avertissement de Rachat pourra être notifié sous pli recommandé adressé à l'actionnaire à sa dernière adresse connue ou inscrite dans le Registre de la Société. L'actionnaire concerné sera tenu dès lors de remettre sans délai à la Société le ou les Certificats représentatifs des Actions désignées dans l'Avertissement de Rachat. Immédiatement après la clôture des bureaux à la date indiquée dans l'Avertissement de Rachat, l'actionnaire en question cessera d'être propriétaire des Actions désignées dans l'Avertissement de Rachat et son nom sera rayé du Registre; toutefois les Actions représentées par ces Certificats continueront d'exister;

(ii) le prix auquel seront rachetées les Actions décrites dans un Avertissement de Rachat (ci-après «le Prix de Rachat») sera égal à la Valeur Nette d'Inventaire par Action, calculée conformément à l'article 22 des présents statuts;

(iii) le paiement du Prix de Rachat sera fait au propriétaire de ces Actions dans la monnaie du compartiment concerné sauf pendant des périodes où des restrictions seraient imposées sur la convertibilité de cette devise, et déposé par la Société auprès d'une banque à Luxembourg ou ailleurs (ainsi que cela sera indiqué dans l'Avertissement de Rachat) pour être versé au propriétaire contre remise du ou des Certificats représentatifs des Actions décrites dans l'avis. Après le dépôt du Prix de Rachat, aucune personne ayant des droits sur les Actions décrites dans l'Avertissement de Rachat n'aura désormais de droits sur ces Actions et ne pourra formuler une quelconque revendication contre la Société ou contre les actifs de celle-ci du chef des Actions en question, sauf le droit de la personne propriétaire des Actions en question de toucher de la banque le Prix de Rachat ainsi versé (sans intérêts), en échange de la remise du ou des Certificats d'Actions tels que décrit ci-dessus;

(iv) l'exercice par la Société des pouvoirs conférés par cet article ne pourra en aucun cas être mis en question ou invalidé au motif qu'il n'y aurait pas eu de preuve suffisante de la propriété de ces Actions par une personne ou que la propriété effective de ces Actions était différente de celle apparue à la Société à la date d'un Avertissement de Rachat, sous réserve que la société aura, dans chaque cas exercé ses pouvoirs en toute bonne foi; et

(d) refuser de reconnaître le vote d'une Personne des Etats-Unis ou d'une Personne Prohibée lors de toute assemblée générale des actionnaires de la Société.

Si une personne apprend qu'elle détient ou possède des Actions en contravention de cet Article, elle en informera la Société par écrit.»

5) modifier l'article 15 des Statuts en remplaçant les deux derniers paragraphes par les paragraphes suivants:

«Le Conseil, appliquant le principe de la répartition des risques, a le pouvoir de déterminer l'orientation générale de la gestion et de la politique d'investissement ainsi que les lignes de conduite à suivre dans la gestion et l'administration de la Société.

Le Conseil fixera également toutes les restrictions qui seront périodiquement applicables aux investissements de la Société.

Le Conseil peut décider d'investir, dans les limites permises par la loi luxembourgeoise du 30 mars 1988 relative aux organismes de placement collectif, en titres d'autres organismes de placement collectif de type ouvert liés à la Société par une gestion ou un contrôle communs ou par une détention substantielle directe ou indirecte, ou gérés par une société de gestion liée au gestionnaire en investissement nommé par la Société ou par tout conseiller en investissement nommé par la Société.

Le Conseil peut décider que les investissements de la Société seront faits (i) dans des valeurs mobilières admises à une bourse d'un des pays membres de l'Union Européenne, (ii) dans des valeurs mobilières cotées à une bourse reconnue dans tout autre pays de l'Europe, de l'Asie, de l'Océanie, des continents américains et de l'Afrique, (iii) dans des valeurs mobilières négociées à un autre marché organisé dans un des pays de l'Union Européenne ou dans un des

pays visés ci-dessus, pourvu que ce marché fonctionne régulièrement, soit reconnu et soit ouvert au public, (iv) dans des valeurs mobilières récemment émises à condition que les termes de l'émission prévoient une demande d'admission à une des bourses ou des autres marchés organisés visés ci-dessus à condition que cette cotation soit obtenue dans un délai d'un an à partir de l'émission, ainsi que (v) dans toutes autres valeurs mobilières, instruments ou autres avoirs dans la limite des restrictions telles que prévues par le conseil d'administration conformément aux lois et règlements en vigueur.

Le Conseil de la Société peut décider d'investir, suivant le principe de la répartition des risques, jusqu'à 100 % des avoirs nets de chaque catégorie d'actions de la Société dans différentes émissions de valeurs mobilières émises ou garanties par un Etat membre de la Communauté Européenne, par ses collectivités publiques territoriales ou par des organismes internationaux à caractère public dont fait partie un ou plusieurs états membres de la Communauté Européenne, ou par tout Etat membre de l'OCDE étant entendu que si la Société entend faire usage de cette disposition, la catégorie d'actions respective doit détenir des valeurs appartenant à six émissions différentes au moins, sans que les valeurs appartenant à une même émission puissent excéder 30 % des avoirs de cette catégorie d'actions.

Les investissements de la Société peuvent se faire, soit directement, soit indirectement par l'intermédiaire de filiales, tel que déterminé de temps en temps par le conseil d'administration. Toute référence dans les présents statuts à «investissements» ou «avoirs» sera une référence soit aux investissements pratiqués et aux avoirs détenus directement ou aux investissements pratiqués et aux avoirs détenus indirectement par l'intermédiaire de filiales.»

6) modifier le cinquième paragraphe de l'article 20 des statuts en remplaçant le chiffre «10» par le chiffre «15».

7) modifier le sixième paragraphe de l'article 20 des statuts qui aura la teneur suivante:

«Le prix de rachat sera égal à la Valeur Nette d'Inventaire de la catégorie concernée, telle que déterminée conformément aux dispositions de l'article 22 ci-après au Jour d'Evaluation considéré, moins une provision pour les frais de transaction si le Conseil en décide ainsi, moins une commission, tel que plus amplement décrit dans les documents de vente. Le prix de rachat pourra être arrondi vers le bas si le Conseil en décide ainsi.»

8) modifier le septième paragraphe de l'article 20 des statuts qui aura la teneur suivante:

«Tout actionnaire peut demander la conversion de tout ou partie de ses Actions d'une catégorie en Actions d'une autre catégorie aux valeurs nettes respectives des Actions des catégories concernées, étant entendu que le Conseil peut imposer des restrictions ou prohibitions concernant, entre autres, la conversion ou la fréquence de conversion, et peut soumettre la conversion au paiement d'une charge telle que spécifiée dans les documents de vente.»

9) modifier le onzième paragraphe de l'article 20 des statuts en remplaçant «5.000.000,- USD» par «20.000.000,- USD».

10) ajouter le paragraphe suivant après le cinquième paragraphe de l'article 20 des statuts:

«Le Conseil peut, pour toute catégorie d'actions de la Société, étendre la période prévue pour le paiement du prix de rachat de la durée nécessaire au rapatriement des fonds résultant de la vente des investissements, par suite des contraintes dues au contrôle des changes ou de contraintes similaires dans le marché dans lesquelles une partie substantielle des avoirs de cette catégorie sera investi. Le Conseil peut également, pour chaque catégorie d'actions, déterminer une période de préavis pour la présentation d'une demande de rachat. La période spécifique de paiement du prix de rachat d'une catégorie d'actions et la période de préavis seront publiées dans les documents de vente concernant la vente de ces actions.»

11) modifier le premier paragraphe de l'article 21 des Statuts en remplaçant «moins d'une fois par mois» par «moins de deux fois par mois».

12) modifier le deuxième paragraphe de l'article 21 des statuts qui aura la teneur suivante:

«La Société peut suspendre la détermination de la valeur de l'actif net de ses Actions de toute catégorie, de même que l'émission et le rachat de ses Actions de ses actionnaires, de même que la conversion de et en Actions de chaque catégorie pendant:

a) toute période pendant laquelle une des bourses principales ou autres marchés, sur lesquels une partie substantielle des investissements de la Société attribuable à une catégorie d'Actions est cotée ou négociée, est fermée autrement que pour congés ordinaires, ou pendant laquelle les échanges y sont suspendus ou limités; ou

b) l'existence de toute circonstance constituant une urgence dont le résultat sera que de la disposition ou l'évaluation des avoirs de la Société attribuables à une catégorie d'Actions est impossible; ou

c) toute défaillance des moyens de communication ou de calcul normalement employés dans la détermination du prix ou de la valeur des investissements, ou du prix courant, ou des valeurs sur un marché ou bourse; ou

d) pendant toute période pendant laquelle la Société est incapable de rapatrier des fonds dans le but d'effectuer des paiements pour honorer des rachats, ou pendant laquelle tout transfert de fonds nécessaire à la réalisation ou l'acquisition des investissements ou au paiement du prix de rachat des Actions, ne peut, de l'avis du Conseil, être effectué à des taux normaux d'échange; ou

e) toute autre circonstance lors de laquelle l'omission de procéder ainsi pourrait occasionner la soumission par la Société ou ses Actionnaires à une taxation ou à un autre désavantage financier ou autre auquel la Société ou ses Actionnaires pourraient ne pas être soumis.»

13) modifier l'article vingt-deux des statuts en ajoutant ce qui suit avant le paragraphe D; qui deviendra le paragraphe E:

D. Pooling

1. Le Conseil peut décider d'investir ou gérer tout ou partie des masses d'avoirs établies pour deux ou plusieurs classes d'actions (ci-après désignés comme «Fonds de Participation») en commun lorsque cela paraît approprié en raison de leurs secteurs d'investissement respectifs. Chaque masse d'avoirs («Masse d'Avoirs») sera formée en transférant à cette Masse d'Avoirs les liquidités ou (sous réserve des limitations mentionnées ci-dessous) autres avoirs de chacun des Fonds de Participation. Par après, les administrateurs peuvent de temps à autre effectuer des transferts supplémentaires à la Masse d'Avoirs. Ils peuvent également transférer des avoirs de la Masse d'Avoirs à un Fonds de Participation, à

concurrence du montant de la participation du Fonds de Participation concerné. Les avoirs autres que les liquidités peuvent être contribués à une Masse d'Avoirs seulement si cela est approprié eu égard au secteur d'investissement de la Masse d'Avoirs concernée. Les dispositions des sous-paragraphes b., c., and d., de la section C. de cet Article seront applicables à chaque Masse d'Avoirs comme ils sont applicables à chaque Fonds de Participation.

2. Toutes les décisions de transférer des avoirs à, ou à partir d'une Masse d'Avoirs (désignée ci-après comme «décision de transfert») sera notifiée immédiatement par télex, télécopie ou par écrit à la Banque Dépositaire tout en mentionnant la date et l'heure à laquelle la décision de transfert a été prise.

3. La participation d'un Fonds de Participation dans une Masse d'Avoirs sera mesurée par référence à des unités («unités») de valeur égale dans la Masse d'Avoirs. Lors de la formation d'une Masse d'Avoirs, les administrateurs détermineront la valeur initiale d'une unité qui sera exprimée dans une monnaie considérée comme appropriée par les administrateurs, et il sera attribué à chaque Fonds de Participation des unités d'une valeur totale égale au montant en espèce (ou valeurs d'autres avoirs) contribué. Des fractions d'unités, (calculés jusqu'à la troisième décimale) peuvent être allouées si nécessaire. Par après la valeur de chaque unité sera déterminée en divisant la Valeur Nette d'une Masse d'Avoirs (calculée tel que décrit ci-après) par le nombre d'unités existantes.

4. Si des espèces ou avoirs additionnels sont contribués ou retirés d'une Masse d'Avoirs, le nombre d'unités allouées au Fonds de Participation concerné sera augmenté ou diminué (selon le cas) par le nombre d'unités déterminé en divisant le montant en espèce ou la valeur des avoirs contribués ou retirés par la valeur actuelle d'une unité. Si une contribution est faite en espèces, elle peut être considérée pour les besoins du présent calcul, comme étant réduite par un montant que les administrateurs considèrent nécessaires pour refléter les charges fiscales, frais de négociation et d'achat qui peuvent être encourus par l'investissement des espèces concernés; au cas d'un retrait d'espèces une ajoute correspondante pourra être faite pour refléter les frais qui seraient encourus lors de la réalisation des valeurs ou autres avoirs de la Masse d'Avoirs.

5. La valeur des avoirs contribués à, ou retirés de, ou faisant partie d'une Masse d'Avoirs à un certain moment ainsi que la valeur nette de la Masse d'Avoirs sera déterminée conformément aux dispositions de l'Article 22 (mutatis mutandis) étant entendu que la valeur des avoirs mentionnés ci-avant sera déterminée au jour d'une telle contribution ou retrait.

6. Les dividendes, intérêts et autres distributions, qui ont la nature d'un revenu, reçus pour compte des actifs d'une masse d'avoirs seront immédiatement crédités aux Classes Participantes, en proportion de leur participations respectives dans la masse d'avoirs au moment de la réception. Lors de la dissolution de la Société, les avoirs d'une masse d'avoirs seront (sous réserve des prétentions des créanciers) alloués aux Classes Participantes en proportion de leur participations respectives dans la masse d'avoirs.

II. Les actionnaires représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

III. Tous les actionnaires ont été informés de la tenue de la présente assemblée au moyen de lettres recommandées qui ont été adressées à leur adresse indiquée dans le registre des actionnaires le 5 août 1996 conformément aux dispositions des statuts de la Société et une notice a été publiée au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations et dans le Luxemburger Wort le 1^{er} et 10 août 1996.

IV. Sur les 4.345.222.891 actions émises par la société, 3.185.115 actions sont représentées à la présente assemblée. La présente assemblée est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée prend, à l'unanimité, la résolution suivante:

Résolution unique

Les Statuts de la Société sont modifiés de la façon décrite aux points 1) à 13) de l'ordre du jour.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Tous les frais et honoraires dus en vertu des présentes sont à la charge de la Société.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, reconnaît par les présentes qu'à la requête des comparants le présent procès-verbal est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française; à la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. Guillaume, R. Stecker, N. Dupont, J.-P. Hencks.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 1996, vol. 92S, fol. 91, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 septembre 1996.

J.-P. Hencks.

(31602/216/398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 1996.

J.P. MORGAN LUXEMBOURG FUNDS.

Siège social: Luxembourg.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J.-P. Hencks.

(31603/216/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 1996.

LEASINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 25.117.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 1996, vol. 481, fol. 25, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 1996.

LEASINVEST S.A.

Société Anonyme

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

(24276/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

LUNA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 27.700.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 8 décembre 1995

– La cooptation de Monsieur Hubert Hansen, licencié en droit, Mersch, en tant qu'administrateur en remplacement de Monsieur Marcel Urbing, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 1999.

– La démission de Monsieur François-Marc Lanners de son mandat d'administrateur est acceptée.

– Est nommé nouvel administrateur en son remplacement, Monsieur Alain Renard, employé privé, Olm. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 1999.

Certifié sincère et conforme

LUNA S.A.

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 1996, vol. 481, fol. 26, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24282/526/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

MANOR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 43.532.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 2 avril 1996, Monsieur Albert Pennacchio, employé de banque, L-Mondercange, a été appelé aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Fred Carotti, démissionnaire. Son mandat s'achèvera avec ceux de ses collègues à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 1998.

Luxembourg, le 8 juillet 1996.

Pour MANOR INTERNATIONAL S.A.

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

S. Wallers

P. Frédéric

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 1996, vol. 481, fol. 34, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24287/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

KB LUX KEY FUND, Fonds Commun de Placement.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

Modification du règlement de gestion du Fonds Commun de Placement KB LUX KEY FUND

Chapitre 14. Exercice, Contrôle et Rapport

Il y a lieu de lire l'alinéa un comme suit:

«Les comptes du fonds sont clôturés le 31 décembre de chaque année.»

Le 19 septembre 1996.

KB LUX KEY FUND MANAGEMENT CY

KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE

Signatures

Banque Dépositaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 1996, vol. 484, fol. 37, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(32952/526/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 1996.

MANILVA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 35.195.

Le bilan au 31 mars 1995, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 1996, vol. 481, fol. 18, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 17 juillet 1995

Conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure aux trois quarts du capital.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes étant venu à échéance, MM. Norbert Schmitz, Jean Bintner et Norbert Werner sont réélus en tant qu'administrateurs pour une nouvelle durée de 6 ans.

Monsieur Eric Herremans est réélu commissaire aux comptes pour une nouvelle durée de 6 ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société MANILVA FINANCE S.A.
BANQUE INDOSUEZ LUXEMBOURG
Signature

(24285/005/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

MANILVA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 35.195.

Le bilan au 31 mars 1996, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 1996, vol. 481, fol. 18, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société MANILVA FINANCE S.A.
BANQUE INDOSUEZ LUXEMBOURG
Signature

(24286/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

MARATHON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 16.189.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 25 avril 1995

Conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure à la moitié du capital.

Pour la société MARATHON S.A.
BANQUE INDOSUEZ LUXEMBOURG
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 1996, vol. 481, fol. 18, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24288/005/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

MIKINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 32.521.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 6 décembre 1995

– La cooptation de Monsieur Bob Faber, maître en sciences économiques, Luxembourg, en tant qu'administrateur, en remplacement de Monsieur Marcel Urbing, démissionnaire, est ratifiée.

– Le mandat d'administrateur de Madame Françoise Stamet et de Messieurs François Mesenburg et Bob Faber, et le mandat de commissaire de FIN-CONTROLE S.A., Luxembourg, est reconduit pour une nouvelle période statutaire de 6 ans jusqu'à l'assemblée générale statutaire de l'an 2001.

Certifié sincère et conforme
MIKINVEST S.A.
Signature Signature
Administrateur Administrateur

Certifié sincère et conforme

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 1996, vol. 481, fol. 25, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24299/526/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

MAT FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 39.024.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 1996, vol. 481, fol. 25, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour MAT FINANCE S.A.

Société Anonyme

Signature Signature
Administrateur Administrateur

(24290/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

MATELCO INTERNATIONAL & PARTNER, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-2266 Luxembourg, 6, rue d'Oradour.
H. R. Diekirch B 2.191.

Gesellschafterbeschluss

Wir

1) Fritz Stiegler, Residenz Forum, Kongresova ul. 1, CR-14069 Prag 4;

2) Christine Dimmel, Johann Laufnergasse 4/1/34, 1210 Wien,

sind die beiden einzigen Gesellschafter der im Handels- und Gesellschaftsregister Nr. B 2.191 zu L-9252 Diekirch in Luxemburg eingetragenen Firma MATELCO INTERNATIONAL & PARTNER, S.à r.l.

Unter Verzicht auf jegliche Form- und Fristvorschriften treten sie hiermit zu einer sofortigen Gesellschafterversammlung zusammen und fassen einstimmig folgende Beschlüsse:

1) Herr Fritz Stiegler, wohnhaft zur Zeit Residenz Forum, Kongresova ul. 1, 14069 Prag 4, Tschechische Republik, wird als Geschäftsführer abberufen.

2) Zum neuen Geschäftsführer wird hiermit bestellt:

Herr Dkfm. Karl Dimmel, geboren am 30. September 1922 in Wien, wohnhaft in A-1210 Wien, Loschmidtgasse 39.
Prag, den 1. Juli 1996.

F. Stiegler C. Dimmel

MATELCO INTERNATIONAL & PARTNER, S.à r.l.

F. Stiegler

Geschäftsführer

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 8 juillet 1996, vol. 303, fol. 48, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

(24291/207/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

MAX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 22.865.

Le bilan au 30 septembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 1996, vol. 481, fol. 18, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 novembre 1995

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes étant venu à échéance, MM. Norbert Schmitz, Norbert Werner et Jean Bintner sont réélus en tant qu'administrateurs pour une nouvelle durée de 6 ans. Monsieur Eric Herremans est réélu commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans.

Pour la société MAX S.A.

BANQUE INDOSUEZ LUXEMBOURG

Signature

(24292/005/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

MENELAUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 38.943.

Le bilan au 31 mai 1995, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 1996, vol. 481, fol. 25, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 1996.

MENELAUS S.A.

F. Stamet C. Schlessler
Administrateur Administrateur

(24293/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

MERLONI PROGETTI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 42.352.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 13, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 juillet 1996.

MERLONI PROGETTI INTERNATIONAL
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE
Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

(24297/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

MERLONI PROGETTI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 42.352.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de façon extraordinaire le 23 février 1996

Résolutions

Leur mandat venant à échéance, l'assemblée réélit les administrateurs et le commissaire aux comptes pour la période expirant à l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 1996 comme suit:

Conseil d'administration

MM. Vittorio Merloni, administrateur de sociétés, président;
Pasquale Cardarelli, administrateur de sociétés, administrateur;
Lord Malcolm Seldon, administrateur de sociétés, administrateur.

Commissaire aux comptes

DELOITTE & TOUCHE LUXEMBOURG, 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Pour extrait conforme
Pour MERLONI PROGETTI INTERNATIONAL S.A.
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE
Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 13, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24298/024/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

**CARDIOMEDICA HOLDING S.A., Société Anonyme,
(anc. MERCIER HOLDING S.A.).**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 53.568.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le trente et un mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph-André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding MERCIER HOLDING S.A., établie et ayant son siège social à Luxembourg, inscrite sous le numéro B 53.568 auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, constituée sous forme de société holding suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 22 décembre 1995, dont la publication au Mémorial est en cours.

La séance est ouverte à neuf heures sous la présidence de Monsieur Nico Schaeffer, docteur en droit, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le président nomme secrétaire Monsieur Henri Campill, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit scrutateur Mademoiselle Chantal Meyer, employée privée, demeurant à Bertrange.

Le bureau ainsi constitué constate que tous les actionnaires représentant l'intégralité du capital social sont présents, respectivement représentés par des fondés de procuration ainsi qu'il résulte d'une liste de présence qui est annexée aux présentes et signée ne varietur par les membres du bureau et les actionnaires respectivement leurs mandataires et le notaire instrumentaire.

Tous les actionnaires présents ou représentés déclarent renoncer à une convocation spéciale et préalable et se considèrent dûment convoqués pour délibérer sur l'ordre du jour qui est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Changement de la dénomination sociale de la société qui portera dorénavant la dénomination de CARDIOMEDICA HOLDING S.A.
2. Modification afférente de l'article 1^{er} des statuts sociaux.

3. Confirmation de la nomination, par voie de cooptation, de Monsieur Alberto Fontanesi comme administrateur.
4. Autorisation du conseil d'administration de nommer Monsieur Alberto Fontanesi président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la société avec tous pouvoirs pour engager la société sous sa signature unique pour toutes affaires de gestion courante et ordinaire.
5. Divers.

Le bureau constate en conséquence que la présente assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les propositions portées à son ordre du jour.

Ensuite, l'assemblée a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de changer la dénomination de la société qui portera dorénavant la dénomination de CARDIOMEDICA HOLDING S.A.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'article 1^{er} des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme luxembourgeoise, dénommée CARDIOMEDICA HOLDING S.A.»

Troisième résolution

L'assemblée générale confirme la nomination par voie de cooptation en date du 17 mai 1996, de Monsieur Alberto Fontanesi, administrateur de sociétés, demeurant à Rome (Italie), comme administrateur de la société en remplacement de Mademoiselle Dinh Tran, démissionnaire.

Quatrième résolution

L'assemblée générale autorise le conseil d'administration à nommer Monsieur Alberto Fontanesi, préqualifié, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la société avec tous les pouvoirs d'engager la société sous sa signature unique pour toutes affaires de gestion courante et ordinaire.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente assemblée générale, peuvent être évalués à la somme de 30.000,- (trente mille) francs.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à neuf heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus par le notaire instrumentaire, ils ont signé la présente minute avec le notaire.

Signé: N. Schaeffer, H. Campill, C. Meyer, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1996, vol. 91S, fol. 42, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 1996.

A. Schwachtgen.

(24294/230/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

CARDIOMEDICA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 53.568.

Statuts coordonnés suivant l'acte du 31 mai 1996 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 1996.

A. Schwachtgen.

(24295/230/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

MERCURY ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 27.689.

Les états financiers au 31 mars 1996, tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 281, fol. 10, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

La cooptation de l'administrateur, M. K.R. Torkelund, a été ratifiée par l'assemblée générale ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MERCURY ASSET MANAGEMENT S.A.

Signature

(24296/267/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

MODA MISA ITALIANA, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1839 Luxembourg, 4, rue Joseph Junck.
R. C. Luxembourg B 44.968.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 1996, vol. 481, fol. 38, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 juillet 1996.

Pour MODA MISA ITALIANA, S.à r.l.
FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(24300/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

MOL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 11.952.

Extract of the resolutions taken at the Annual General Meeting of March 19th, 1996

- Mr Shoji Kitade, Mr Hiroyuki Nakagawa and Mr Kenichi Yonetani be re-elected Directors for a new statutory term of two years until the annual general meeting of 1998.
- FIN-CONTROLE S.A., be re-elected statutory auditor for a new statutory term of two years until the Annual General Meeting of 1998.
- ARTHUR ANDERSEN be reelected as external auditor for one year.

Certified true extract
MOL INTERNATIONAL S.A.

N. Hiroyuki
Director

Y. Kenichi
Director

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 1996, vol. 481, fol. 29, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24301/526/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

MONIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 17.386.

Le bilan au 30 juin 1995, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 1996, vol. 481, fol. 18, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
MONIC S.A.
BANQUE INDOSUEZ
LUXEMBOURG
Signature

(24302/005/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

A. MULLER ET FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2339 Luxembourg, 3, rue Christophe Plantin.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 11, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 8 juillet 1996.

FIDUCIAIRE BECKER & CAHEN
LUXEMBOURG

(24303/502/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

NOVALIS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 19.763.

Le bilan au 30 septembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 1996, vol. 481, fol. 25, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 juillet 1996.

NOVALIS HOLDING S.A.
F. Simon
Administrateur
A. Renard
Administrateur

(24307/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

NIVACO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 26.090.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 juin 1996

Il résulte que:

- L'Assemblée accepte la démission de Maître Philippe Meyer en tant qu'administrateur de la société et nomme à sa place pour la durée de six ans DIODATA HOLDINGS Ltd., Skelton Building, P.O. Box 3136, Main Street, Road Town, Tortola (BVI);
- DIODATA HOLDINGS Ltd. est également nommée administrateur-délégué avec signature individuelle pour engager la société;
- Monsieur Claude Schmitz, Conseil Fiscal, demeurant à Sandweiler, est nommé nouvel administrateur de la société pour la durée de six ans en remplacement de Monsieur Fernand Dondelinger, administrateur démissionnaire;
- Les mandats de Monsieur Edmond Ries en tant qu'administrateur et de Monsieur Maurice Haupert en tant que commissaire de surveillance sont prolongés pour une durée de six ans.

Pour réquisition-inscription
Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 1996, vol. 481, fol. 24, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24304/518/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

NOBEL CONSTRUCTING COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 10.049.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 juin 1994

- Norbert Werner est nommé administrateur en remplacement de Monsieur Marcel Hilbert, démissionnaire.
Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 1996, vol. 481, fol. 18, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
NOBEL CONSTRUCTING COMPANY S.A.
BANQUE INDOSUEZ
LUXEMBOURG
Signature

(24305/005/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

NOBEL CONSTRUCTING COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 10.049.

- Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 1996, vol. 481, fol. 18, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
NOBEL CONSTRUCTING COMPANY S.A.
BANQUE INDOSUEZ
LUXEMBOURG
Signature

(24306/005/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

OAKSHIRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 25.887.

- Le bilan au 31 octobre 1995, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 1996, vol. 481, fol. 25, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 juillet 1996.

OAKSHIRE S.A.
Signatures
Deux Administrateurs

(24308/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

OPTIMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 28.997.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 juillet 1994

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes étant venus à échéance, Messieurs Norbert Schmitz et Jean Bintner sont réélus en tant qu'administrateurs pour une nouvelle durée de 6 ans. Monsieur Eric Herremans est réélu commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans.

Pour la société
OPTIMO S.A.
BANQUE INDOSUEZ
LUXEMBOURG

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 1996, vol. 481, fol. 18, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24309/005/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

PAPYRUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Bertrange, 211, rue des Romains.
R. C. Luxembourg B 4.759.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 avril 1992

Il résulte que:

- Monsieur Edmond Ries, associé de la FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN DE LUXEMBOURG est nommé nouveau commissaire en remplacement de Monsieur Robert Wenkin, commissaire démissionnaire.

Pour réquisition-inscription
Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 1996, vol. 481, fol. 19, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24311/518/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

PAPYRUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Bertrange, 211, rue des Romains.
R. C. Luxembourg B 4.759.

Extrait du procès-verbal de la délibération du Conseil d'Administration du 26 février 1996

Il résulte que:

- Monsieur Yves Van Eeckhout est nommé directeur délégué de la société;
- Les pouvoirs bancaires sont mis à jour de la manière suivante:
 - deux signatures sont obligatoires sur tous documents bancaires;
 - les pouvoirs de signatures sont donnés à:
 - * Monsieur Yves Van Eeckhout;
 - * Madame Maria Eriksson;
 - * Monsieur Pierre Freier;
 - * Monsieur Yves Guitet.

Pour réquisition-inscription
Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 1996, vol. 481, fol. 19, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24312/518/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

RAFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 34.154.

Le bilan au 31 juillet 1995, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 1996, vol. 481, fol. 26, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 juillet 1996.

RAFIN S.A.

M. Mommaerts
Administrateur

F. Stamet
Administrateur

(24321/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

PARTEGEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 40.411.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 avril 1996

La société EURAUDIT, S.à r.l., 16, allée Marconi à Luxembourg, est nommée commissaire aux comptes en remplacement de Monsieur Eric Herremans, démissionnaire et terminera son mandat jusqu'en 1997.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 1996, vol. 481, fol. 18, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société PARTEGEN S.A.
BANQUE INDOSUEZ
LUXEMBOURG

Signature

(24315/005/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

PLAKKEBUTTEK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 19, rue du Saint Esprit.

Constituée suivant acte reçu par le notaire Francis Kessler, de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 17 novembre 1982.

Il résulte d'une décision des associés de la S.à r.l. PLAKKEBUTTEK, prise à l'unanimité le 3 juillet 1996, que le siège social de la société a été transféré avec effet immédiat de Luxembourg, 3, rue de la Reine, à Luxembourg, 19, rue du Saint Esprit.

Pour extrait conforme, aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 juillet 1996.

Signature
Le gérant

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 1996, vol. 481, fol. 30, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(24316/296/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

PARTALASIA S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 2, boulevard Royal.

In the year one thousand nine hundred and ninety-six, on the thirteenth of June.
Before Us, Maître Jean-Paul Hencks, notary residing in Luxembourg.

Has appeared:

Mr Tom Loesch, maître en droit, residing in Luxembourg, acting as special attorney in fact of the Board of Directors of PARTALASIA, a société anonyme having its registered office in Luxembourg, 2, boulevard Royal,

incorporated by deed of the undersigned notary on the 1st of June 1994, published in the Mémorial C No. 270 of the 13th of July 1994, the articles of which have been amended on several times and for the last time by deed of the undersigned notary on the 25th of April 1996, not yet published in the Mémorial C,

by virtue of the powers conferred upon him by decisions of the Board of Directors of the Company adopted by circular vote on 29th of April 1996.

Certified copies of these decisions, having been signed *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be registered with it.

The appearing person acting in its aforementioned capacity has requested the notary to record the following declarations and facts:

I. According to the above mentioned deed of the 25th of April 1996, the authorized share capital of PARTALASIA (the «Company») was set at one hundred million Dollars of the United States (100,000,000.- USD), divided into ten thousand (10,000) shares with a par value of ten thousand Dollars of the United States (10,000.- USD) per share;

II. The corporate capital of the Company is set at sixty-three million six hundred and ninety thousand Dollars of the United States (63,690,000.- USD), divided into six thousand three hundred and sixty-nine (6,369) shares with a par value of ten thousand Dollars of the United States (10,000.- USD) per share.

III. Article 5, paragraphs 3, 4 and 5 of the Articles of Incorporation of the Company read as follows:

«The board of directors is authorized and empowered to:

- realize any increase of corporate capital within the limits of the authorized capital in one or several successive tranches, by the issuing of new shares, against payment in cash or in kind, by conversion of claims or in any other manner; and

- determine the place and the date of the issue or the successive issues, the issue price, the terms and conditions of the subscription of and paying up on the new shares.

This authorization is valid for a period of 5 (five) years from the date of publication of the present deed and it may be renewed by a general meeting of shareholders for those shares of the authorized corporate capital which up to then will not have been issued by the board of directors.

Following each increase of the corporate capital realized and duly stated in the form provided for by law, the first paragraph of this article 5 will be modified so as to reflect the actual increase; such modification will be recorded in authentic form by the board of directors or by any person duly authorized and empowered by it for this purpose.»

IV. By decision adopted on the 29th of April 1996, the Board of Directors has resolved to increase, within the limits of the authorized share capital, the Company's corporate capital by the issue of and subscription to eight hundred and fifty-six (856) new shares with a par value of ten thousand Dollars of the United States (10,000.- USD) per share, totalling a cash contribution of eight million five hundred and sixty thousand Dollars of the United States (8,560,000.- USD).

V. Proof of the payment of the amount of eight million five hundred and sixty thousand Dollars of the United States (8,560,000.- USD) as subscription money and of the subscriptions to the new shares has been given to the undersigned notary.

VI. Following the above-referred share capital increase, article 5, 1st paragraph of the articles of incorporation of the Company be amended and shall forthwith read as follows:

«The corporate capital of the Company is set at seventy-two million two hundred and fifty thousand dollars of the United States (72,250,000.- USD), divided into seven thousand two hundred and twenty-five (7,225) shares with a par value of ten thousand Dollars of the United States (10,000.- USD) per share.»

Declaration - Valuation - Expenses

The undersigned notary declares, by application of Article 32-1 of the law on commercial companies of 10th of August 1915, as amended, that he has examined the conditions imposed by Article 26 of the aforesaid law.

The aforesaid increase of capital is valued at 267,500,000.- francs.

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at 2,900,000.- Luxembourg francs.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that at the request of the above-named person, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the appearing person and in case of divergences between the two versions, the English version will be prevailing.

In faith of which, We, the undersigned notary, have set our hand and seal on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, the said appearing person has signed the present original deed together with Us, the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le treize juin.

Par-devant Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Tom Loesch, maître en droit, résidant à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial du Conseil d'Administration de PARTALASIA, une société anonyme ayant son siège social à Luxembourg, 2, boulevard Royal,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 1^{er} juin 1994, publié au Mémorial C n° 270 du 13 juillet 1994, et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 25 avril 1996, non encore publié au Mémorial C,

en vertu des pouvoirs lui conférés par décisions du Conseil d'Administration de la Société prises par vote circulaire le 29 avril 1996.

Une copie certifiée conforme de ces décisions, paraphée ne varietur par le comparant et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumis avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant agissant en sa qualité mentionnée ci-dessus a prié le notaire d'acter les déclarations et faits suivants:

I. Conformément à l'acte précité du 25 avril 1996, le capital autorisé de PARTALASIA (la «Société») avait été fixé à cent millions de dollars des Etats-Unis (100.000.000.- USD), divisé en dix mille (10.000) actions ayant une valeur nominale de dix mille dollars des Etats-Unis (10.000.- USD) par action.

II. Le capital social de la Société est fixé à soixante-trois millions six cent quatre-vingt-dix mille dollars des Etats-Unis (63.690.000.- USD), divisé en six mille trois cent soixante-neuf (6.369) actions d'une valeur nominale de dix mille dollars des Etats-Unis (10.000.- USD) par action.

III. Les alinéas 3, 4 et 5 de l'article 5 des statuts de la Société ont la teneur suivante:

«Le conseil d'administration est autorisé à et mandaté pour:

- réaliser toute augmentation du capital social dans les limites du capital autorisé en une seule fois ou par tranches successives, par émission d'actions nouvelles, à libérer par voie de versement en espèces ou d'apport en nature, par transformation de créances ou de toutes autres manières; et

- fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles.

Cette autorisation est valable pour une durée de 5 (cinq) ans à compter de la date de la publication du présent acte et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui, d'ici-là, n'auraient pas été émises par le conseil d'administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa du présent article se trouve modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le conseil d'administration ou par toute personne qu'il aura mandaté à ces fins.»

IV. Par résolution adoptée le 29 avril 1996, le conseil d'administration a décidé, dans les limites du capital social autorisé, d'augmenter le capital social de la société par l'émission et la souscription de huit cent cinquante-six (856) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix mille dollars des Etats-Unis (10.000,- USD) totalisant un apport en espèces de huit millions cinq cent soixante mille dollars des Etats-Unis (8.560.000,- USD).

V. La preuve que la Société a reçu huit millions cinq cent soixante mille dollars des Etats-Unis en souscription des actions nouvelles et des souscriptions aux actions nouvellement émises a été apportée au notaire soussigné.

VI. Suite à l'augmentation de capital mentionnée ci-dessus, l'article 5, 1^{er} alinéa des statuts de la Société sera modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«Le capital social de la Société est fixé à soixante-douze millions deux cent cinquante mille dollars des Etats-Unis (72.250.000,- USD), divisé en sept mille deux cent vingt-cinq (7.225) actions d'une valeur nominale de dix mille dollars des Etats-Unis (10.000,- USD) par action.»

Déclaration - Evaluation - Dépenses

Le notaire soussigné déclare qu'en application de l'article 32-1 de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle que modifiée, il a examiné les conditions imposées par l'article 26 de la loi ci-avant mentionnée.

L'augmentation de capital ci-avant décrite est estimée à 267.500.000,- francs.

Les frais, dépenses, rémunérations et charges qui incombent à la Société en raison de la présente augmentation de capital sont évalués à 2.900.000,- francs.

Le notaire soussigné, connaissant la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la requête du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française, étant entendu que, à la requête du comparant, la version anglaise primera en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, ce dernier a signé avec Nous, le présent acte.

Signé: T. Loesch, J.-P. Hencks.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1996, vol. 91S, fol. 58, case 12. – Reçu 2.703.248 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 1996.

J.-P. Hencks.

(24313/216/123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

PARTALASIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(24314/216/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

QUASSINE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 15.003.

Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration en date du 22 avril 1996

Monsieur Francesco Saverio Grazioli, qui accepte, est nommé Président du Conseil d'Administration. Il pourra engager la société sur la base de sa signature collective à deux avec l'un quelconque des autres membres du Conseil.

Extrait certifié sincère et conforme

M. Clergeau

C. Martin

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 1996, vol. 481, fol. 29, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24319/526/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

QUASSINE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 15.003.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 avril 1996

Monsieur Francesco Saverio Grazioli, demeurant à Rome (Italie), administrateur de société, est nommé en tant qu'administrateur supplémentaire de la société. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2001.

Extrait certifié sincère et conforme

M. Clergeau

C. Martin

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 1996, vol. 481, fol. 29, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24320/526/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

P & P, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette, 1, rue François Donven.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 juin 1996, vol. 303, fol. 39, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Esch-sur-Alzette, le 9 juillet 1996.

P & P, S.à r.l.
Signature

(24317/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

PRICE WATERHOUSE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 33.418.

Il résulte d'une décision prise par l'assemblée générale extraordinaire du 25 juin 1996 de la société anonyme PRICE WATERHOUSE:

- que la démission de Monsieur Alain Steichen en sa qualité d'administrateur au 30 juin 1996 à minuit a été acceptée;
- que décharge pleine et entière lui a été accordée;
- que Monsieur Philippe Duren, demeurant à Schuttrange, a été admis au Conseil d'Administration avec effet au 1^{er} juillet 1996;
- qu'à la suite de la démission et de la nomination successive, le Conseil d'Administration est composé désormais comme suit:

MM. Philippe Duren, administrateur-délégué;
Pierre Krier, administrateur-délégué;
Jean-Robert Lentz, administrateur-délégué;
Roland Mertens, administrateur-délégué;
Ian Whitecourt, administrateur-délégué.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 1996.

I. Whitecourt

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 1996, vol. 481, fol. 36, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24318/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

RE DE CO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 42.410.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 1996, vol. 481, fol. 24, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 1996.

FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN

Signature

(24322/518/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

RE DE CO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 42.410.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 1996, vol. 481, fol. 24, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 1996.

FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN

Signature

(24323/518/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

SOCIETE HOLDING DE L'ETOILE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 29.272.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 1996, vol. 481, fol. 25, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 1996.

SOCIETE HOLDING DE L'ETOILE S.A.

Signatures

Deux Administrateurs

(24348/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

REDWOOD HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 47.875.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 1996, vol. 481, fol. 3, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Signature.

(24324/710/000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

REDWOOD HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 47.875.

*Extrait des minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de REDWOOD HOLDINGS S.A.
qui s'est tenue le 27 juin 1996*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de REDWOOD HOLDINGS S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes au 31 décembre 1994;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1994;
- de reporter la perte de l'exercice;
- d'accorder décharge pleine et entière aux administrateurs et commissaire aux comptes pour toutes opérations effectuées à la date du 31 décembre 1994.

Luxembourg, le 27 juin 1996.

A. Slinger
Président de l'Assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 1996, vol. 481, fol. 3, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24325/710/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

REGA INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 29.303.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 15 juin 1995, la démission de M. Jean-Christophe Fontignie a été acceptée et Mme Romaine Lazzarin-Fautsch, employée de banque, Esch-sur-Alzette et M. Guy Baumann, attaché de direction, Belvaux, ont été appelés aux fonctions d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2000. Suite à ces nominations, le nombre des administrateurs a été porté de trois à quatre.

Luxembourg, le 8 juillet 1996.

Pour REGA INVEST HOLDING S.A.
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme

S. Wallers

P. Frédéric

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 1996, vol. 481, fol. 34, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24326/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

SAGRAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 42.973.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 mars 1996

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes étant venus à échéance, Monsieur Le Baron Théodore Bracht, Monsieur Bernard de Gerlache de Gomery, Monsieur Paul Lippens, Monsieur Olivier Lippens, S.A. SIPEF N.V. ont été réélus en tant qu'administrateurs pour une nouvelle période de 3 ans. Monsieur Eric Herremans est réélu commissaire aux comptes pour une nouvelle période de 3 ans.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 1996, vol. 481, fol. 18, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société SAGRAL S.A.
BANQUE INDOSUEZ
LUXEMBOURG

Signature

(24332/005/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

RENU S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 1, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 13.155.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg, le 28 mai 1996

Conformément à l'article 49-2 de la loi sur les sociétés commerciales et à l'article 3 des statuts, la société est autorisée à acquérir un nombre maximal de 1.500 de ses propres actions au prix de BEF 4.802,- (quatre mille huit cent deux) l'action.

Cette autorisation est accordée pour une période de six mois à partir de ce jour.

Certifié sincère et conforme
RENU S.A.
Signatures
Deux Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 1996, vol. 481, fol. 29, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24327/526/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

RIBERLUX S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 44.020.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 mai 1996

Conformément à l'article 100 sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure à la moitié du capital.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 1996, vol. 481, fol. 18, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
RIBERLUX S.A.
BANQUE INDOSUEZ
LUXEMBOURG
Signature

(24328/005/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

ROSE-WIND S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 11, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 1996.

FIDUCIAIRE BECKER & CAHEN
Luxembourg

(24329/502/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

RUPERT FOUNDATION, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 9.283.

Le bilan au 31 mars 1995, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 1996, vol. 481, fol. 19, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 1996.

FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN
Signature

(24331/518/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

PAPILLON S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Capellen, le 7 juin 1996, vol. 131, fol. 5, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Signature.

(24310/000/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

R.T.R. S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 53.246.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 1^{er} juillet 1996

L'adresse de la société est transférée au 3, place Dargent, Luxembourg.

Certifié sincère et conforme

R. Caurla
Administrateur

S. Thill
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1996, vol. 481, fol. 7, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24330/696/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

SAIT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 15.645.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration
tenue le 29 décembre 1995 à 11.00 heures à Luxembourg*

Le Conseil d'Administration prend connaissance de la démission de Monsieur Yves Schoonejans.

Le Conseil d'Administration décide de laisser le poste vacant jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Statutaire de 1996.

Pour copie conforme
Signature Signature
Administrateur Président

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 1996, vol. 481, fol. 37, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24333/009/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

SALON DRAGANA, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4631 Oberkorn, 36B, rue des Mines.
R. C. Luxembourg B 44.339.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 1996, vol. 481, fol. 38, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 1996.

Pour SALON DRAGANA, S.à r.l.
FIDUCIAIRE DES P.M.E.
Signature

(24334/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

SIOMA FINANCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 39.144.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 1996, vol. 481, fol. 18, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
SIOMA FINANCES S.A.
BANQUE INDOSUEZ
LUXEMBOURG
Signature

(24347/005/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

SALON PATRICIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3780 Tétange, 3, rue des Légionnaires.
R. C. Luxembourg B 37.309.

Le bilan au 31 décembre 1991, enregistré à Luxembourg, le 12 juin 1996, vol. 303, fol. 27, case 7/1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 1996.

Signatures.

(24335/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

SALON PATRICIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3780 Tétange, 3, rue des Légionnaires.
R. C. Luxembourg B 37.309.

Le bilan au 31 décembre 1992, enregistré à Luxembourg, le 12 juin 1996, vol. 303, fol. 27, case 7/2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 1996.

Signatures.

(24336/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

SALON PATRICIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3780 Tétange, 3, rue des Légionnaires.
R. C. Luxembourg B 37.309.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 1996, vol. 298, fol. 6, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 1996.

Signatures.

(24337/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

SALON PATRICIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3780 Tétange, 3, rue des Légionnaires.
R. C. Luxembourg B 37.309.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1996, vol. 303, fol. 25, case 6/2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 1996.

Signatures.

(24338/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

SALON PATRICIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3780 Tétange, 3, rue des Légionnaires.
R. C. Luxembourg B 37.309.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1996, vol. 303, fol. 25, case 6/1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 1996.

Signatures.

(24339/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

FILUNOR, SOCIETE DE PARTICIPATIONS, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 6.739.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 1996, vol. 481, fol. 24, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 1996.

FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN

Signature

(24349/518/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

SODIPAR, SOCIETE D'INVESTISSEMENTS ET DE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 juin 1996

Il résulte que:

- L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Bernard Huvenne comme administrateur de la société;
- L'Assemblée décide de fixer le nombre des administrateurs à quatre et nomme comme administrateurs:
 - Monsieur Marc Lamesch, expert-comptable, demeurant à Luxembourg;
 - Monsieur Edmond Ries, expert-comptable, demeurant à Luxembourg.

Pour réquisition-inscription
Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 1996, vol. 481, fol. 19, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24354/518/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

LOUIS SCURI & Cie, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5312 Contern, 8, rue Bourghaid.
R. C. Luxembourg B 27.271.

Les comptes annuels au 31 décembre 1993, enregistrés à Luxembourg, le 8 juillet 1996, vol. 481, fol. 30, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 juillet 1996.

(24341/674/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

LOUIS SCURI & Cie, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5312 Contern, 8, rue Bourghaid.
R. C. Luxembourg B 27.271.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 8 juillet 1996, vol. 481, fol. 30, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 juillet 1996.

(24342/674/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

LOUIS SCURI & Cie, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5312 Contern, 8, rue Bourghaid.
R. C. Luxembourg B 27.271.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 8 juillet 1996, vol. 481, fol. 30, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 juillet 1996.

(24343/674/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

SIMINTER, SOCIETE IMMOBILIERE INTERNATIONALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 6.546.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 1996, vol. 481, fol. 26, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 juillet 1996.

SIMINTER, SOCIETE IMMOBILIERE INTERNATIONALE S.A.

Société Anonyme

Signatures

Deux Administrateurs

(24350/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

SOCIETE DE THIAUMONT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 44.103.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 1996, vol. 481, fol. 26, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 juillet 1996.

SOCIETE DE THIAUMONT S.A.

J.-R. Bartolini

E. Irthum

Administrateur

Administrateur

(24351/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

SODELAY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2135 Luxembourg, 1, rue Fond St. Martin.
R. C. Luxembourg B 36.516.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Capellen, le 7 juin 1996, vol. 131, fol. 5, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Signature.

(24352/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

SODELAY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2135 Luxembourg, 1, rue Fond St. Martin.
R. C. Luxembourg B 36.516.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Capellen, le 7 juin 1996, vol. 131, fol. 5, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Signature.

(24353/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

SENTRIM, Société de Participations dans des Entreprises Immobilières, Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 8.158.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 9 juillet 1996, vol. 481, fol. 37, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 1996.

(24345/009/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

SENTRIM, Société de Participations dans des Entreprises Immobilières, Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 8.158.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 16 juin 1995 à 10.00 heures à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg

L'Assemblée prend acte de la démission de M. Jean Pierson, administrateur, et le remercie pour sa précieuse collaboration.

L'Assemblée Générale décide de nommer en remplacement

Monsieur Gérard Coene, employé privé, demeurant 2-4, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-4070 Esch-sur-Alzette

qui terminera le mandat de l'administrateur démissionnaire. Son mandat viendra donc à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 1997.

Pour copie conforme
Signature Signature
Administrateur Président

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 1996, vol. 481, fol. 37, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24346/009/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

SOFIND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2960 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

Extrait des résolutions de la réunion du Conseil d'Administration du 13 juin 1996

Monsieur Giuseppe Fontana, I-Monza est nommé administrateur-délégué.

Le 13 juin 1996.

Pour extrait sincère et conforme
SOFIND S.A.

R. Pancirolli
Administrateur

P. Rossi
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 1996, vol. 481, fol. 29, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24355/526/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

SOPAL, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 24.213.

Monsieur Jacques Hoornaert a démissionné de sa fonction d'administrateur de la société avec effet au 30 juin 1996.
Luxembourg, le 8 juillet 1996.

COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Signature
Domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 1996, vol. 481, fol. 30, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24358/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

SOFRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 47.305.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 1996, vol. 481, fol. 18, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société SOFRA S.A.
BANQUE INDOSUEZ
LUXEMBOURG
Signature

(24356/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

SOLUXBOURG S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 53.861.

*Extract from the minutes of the Extraordinary General Meeting of the Shareholders of the Company
held on 21st June, 1996 at the registered office*

The meeting acts the resignation of Mr Sheridan Ralph Gill and of Mrs Hazel Gill as directors of the Company. After deliberation and by special vote, the meeting grants full discharge to Mr Sheridan Ralph Gill and Mrs Hazel Gill for their directors' duties for the period from 5th February 1996 to today's date.

The meeting approves the appointment of Mr Simon Peter Elmont, Company Director, residing in La Collonette, Sark, Channel Islands and of Mr James William Grassick, Company Director, residing in Sark, Channel Islands as new directors of the Company appointed in replacement of the outgoing directors.

French translation - traduction en français

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société qui s'est tenue
en date du 21 juin 1996 au siège social*

L'assemblée acte la démission de M. Sheridan Ralph Gill et de Mme Hazel Gill de leur poste d'administrateur de la société. Après délibération et par votes spéciaux, l'assemblée accorde décharge pleine et entière à M. Sheridan Ralph Gill et à Mme Hazel Gill pour l'exercice de leur mandat depuis le 14 février 1996 jusqu'à ce jour.

L'Assemblée décide de nommer M. Simon Peter Elmont, administrateur de société, demeurant à La Collonette, Sark, Channel Islands et M. James William Grassick, administrateur de société, demeurant à La Collonette, Sark, Channel Islands nouveaux administrateurs de la société, nommés en remplacement des administrateurs démissionnaires.

Certified true extract
Pour extrait conforme
Signatures
Directors
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 1996, vol. 481, fol. 38, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24357/520/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

TAPIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 11, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 1996.

FIDUCIAIRE BECKER & CAHEN
Luxembourg

(24360/502/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

TERRA PROJECT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6H, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 34.294.

Le bilan de la société au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 1996, vol. 481, fol. 31, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour la société
Signature
Un mandataire

(24369/595/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

**TASKU IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme,
(anc. TASKU IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée).**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 41.285.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le trente et un mai.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) PROPERTIES TRUST CONSULT HOLDING S.A., société anonyme holding, établie et ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont,

ici représentée par Madame Gerty Thomé-Marter, gérante de société, demeurant à Kayl, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 24 avril 1996;

2) Monsieur Lars Hillingsoe, gérant de société, demeurant à F-14370 Croissanville, place de l'Eglise, ici représenté par Mademoiselle Gaby Schneider, employée privée, demeurant à Esch-sur-Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Croissanville, le 6 mai 1996.

Lesquelles procurations, après signature ne varietur par les mandataires et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que les comparants sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée TASKU IMMOBILIERE, S.à r.l., R.C. B n° 41.285, constituée sous la dénomination de TASKU, S.à r.l., par acte du notaire instrumentaire en date du 18 août 1992, publié au Recueil Spécial du Mémorial C n° 579 du 8 décembre 1992.

- Que les statuts de ladite société ont été modifiés par un acte du notaire instrumentaire en date du 10 août 1995, publié au Recueil Spécial du Mémorial C Numéro 547 du 25 octobre 1995.

- Que le capital social de la Société est fixé à cinq cent mille (500.000,-) francs, divisé en cinq cents (500) parts sociales de mille (1.000,-) francs chacune, entièrement libérées.

- Que les associés décident d'un commun accord d'augmenter le capital social à concurrence de sept cent cinquante mille (750.000,-) francs luxembourgeois pour le porter de son montant actuel de cinq cent mille (500.000,-) francs luxembourgeois à un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs luxembourgeois par la création et l'émission de sept cent cinquante (750) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois chacune.

Ces nouvelles parts ont été entièrement souscrites et intégralement libérées en espèces par PROPERTIES TRUST CONSULT HOLDING S.A., préqualifiée, ici représentée comme dit ci-avant, de sorte que le montant de sept cent cinquante mille (750.000,-) francs luxembourgeois a été mis à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire.

- Suite à l'augmentation de capital, il y a lieu de modifier l'article six des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs luxembourgeois, représenté par mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois chacune, entièrement libérées.»

Ces parts ont été attribuées comme suit:

| | |
|---|----------|
| 1) PROPERTIES TRUST CONSULT HOLDING S.A., préqualifiée, mille deux cent quarante-neuf parts . . . | 1.249 |
| 2) Monsieur Lars Hillingsoe, préqualifié, une part | <u>1</u> |

| | |
|---|-------|
| Total: mille deux cent cinquante parts sociales | 1.250 |
|---|-------|

- Que les associés décident de changer la forme de la société en celle d'une société anonyme, et de procéder en conséquence à une refonte complète des statuts qui auront désormais la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Il existe une société anonyme luxembourgeoise dénommée TASKU IMMOBILIERE S.A.

Art. 2. La société est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant à la majorité des voix requises pour la modification des statuts.

Art. 3. Le siège de la Société est établi à Luxembourg. Il peut être transféré par simple décision du conseil d'administration en tout autre lieu de cette commune et par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, statuant comme en matière de modification de statuts, dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg. Il pourra même être transféré à l'étranger, sur décision du conseil d'administration, lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feraient obstacle à l'activité normale de la Société à son siège ou seraient imminents, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

Nonobstant un tel transfert à l'étranger qui ne peut être que temporaire, la nationalité de la Société restera luxembourgeoise.

En toute autre circonstance, le transfert du siège de la Société à l'étranger et l'adoption par la Société d'une nationalité étrangère ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des associés et des obligataires.

La Société peut, par décision du conseil d'administration, créer, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, des filiales, succursales, agences et bureaux.

Art. 4. La Société a pour objet la prise en propriété d'un ou de plusieurs biens immobiliers, l'utilisation de ceux-ci pour les besoins propres de la Société ou leur location à des tiers, et ce tant au Grand-Duché de Luxembourg que dans les autres pays de la Communauté Européenne.

La Société a encore pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits

par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme, d'option d'achat, d'échange de négociation ou de toute autre manière, et encore l'acquisition de brevets et de marques de fabrique et la concession de licences, de biens meubles ou immeubles, leur gestion et leur mise en valeur. Elle peut en outre accorder aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, ainsi qu'à des tiers tous concours ou toutes assistances financières, prêts, avances ou garanties, comme elle peut emprunter même par émission d'obligations ou s'endetter autrement pour financer son activité sociale.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs luxembourgeois, représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Le capital autorisé est fixé à cinquante millions (50.000.000,-) de francs luxembourgeois, qui sera représenté par cinquante mille (50.000) actions d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la Société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la date de la publication des présents statuts, autorisé à augmenter en une fois ou par plusieurs tranches le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé.

Les actions représentatives de ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises dans la forme et au prix, avec ou sans prime d'émission, et libérées en espèces ou par apports en nature ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration est autorisé à fixer toutes autres modalités et déterminer toutes autres conditions des émissions.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription.

Le conseil d'administration peut déléguer tout mandataire pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de ces augmentations de capital et pour comparaître par-devant notaire pour faire acter l'augmentation de capital ainsi intervenue dans les formes de la loi.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer automatiquement adapté à la modification intervenue.

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins.

Les administrateurs sont nommés pour un terme n'excédant pas six années. Ils sont rééligibles. Le conseil d'administration élit en son sein un président et le cas échéant un vice-président.

Si par suite de démission, décès, ou toute autre cause, un poste d'administrateur devient vacant, les administrateurs restants peuvent provisoirement pourvoir à son remplacement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa prochaine réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et accomplir tous les actes de disposition et d'administration nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les présents statuts réservent à l'assemblée générale. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la Société, ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La Société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil d'administration.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la Société seule, représentée par son conseil d'administration.

Art. 9. Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que les intérêts de la Société l'exigent. Il est convoqué par son président, en son absence par le vice-président ou par deux administrateurs.

Le conseil d'administration peut valablement délibérer si une majorité de ses membres est présente ou représentée.

Chaque administrateur peut se faire représenter par un de ses collègues. Un administrateur ne peut représenter qu'un seul de ses collègues à la fois.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité simple. En cas de partage des voix le président n'a pas de voix prépondérante.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent transmettre leurs votes par tout moyen écrit de télécommunication.

Le conseil d'administration peut prendre des résolutions par la voie circulaire. Les propositions de résolutions sont dans ce cas transmises aux membres du conseil d'administration par écrit qui font connaître leurs décisions par écrit. Les décisions sont considérées prises si une majorité d'administrateurs a émis un vote favorable.

Il est dressé procès-verbal des décisions du conseil d'administration. Les extraits des décisions du conseil d'administration sont délivrés conformes par le président, à son défaut par deux administrateurs.

Art. 10. La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires aux comptes. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années. Ils sont rééligibles.

Art. 11. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Chaque année, le trente et un décembre les livres, registres et comptes de la Société sont arrêtés. Le conseil d'administration établit le bilan et le compte des profits et pertes, ainsi que l'annexe aux comptes annuels.

Art. 12. Le conseil d'administration ainsi que les commissaires sont en droit de convoquer l'assemblée générale quand ils le jugent opportun. Ils sont obligés de la convoquer de façon à ce qu'elle soit tenue dans le délai d'un mois, lorsque des actionnaires représentant le cinquième du capital social les en requièrent par une demande écrite, indiquant l'ordre du jour.

Les convocations de toutes assemblées générales contiennent l'ordre du jour.

L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société.

Les extraits ou procès-verbaux des assemblées générales sont délivrés conformes par le président du conseil d'administration, à son défaut par deux administrateurs.

Art. 13. Le conseil d'administration peut subordonner l'admission des propriétaires d'actions au porteur au dépôt préalable de leurs actions; mais au maximum cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion. Tout actionnaire a le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire, chaque action donnant droit à une voix.

Art. 14. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième jeudi du mois de juin à 17.00 heures au siège social ou à tout autre endroit dans la commune du siège à désigner dans les avis de convocation.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant à la même heure.

L'assemblée générale annuelle est appelée à approuver les comptes et les rapports annuels et à se prononcer sur la décharge des organes sociaux.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net. Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent pour la formation d'un fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devra toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution si, à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve a été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder en cours d'exercice au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Art. 15. Pour tous points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

- Que les associés autorisent le Conseil d'Administration à exécuter et/ou faire exécuter par l'agent de domiciliation les résolutions précitées, y compris les inscriptions au registre des actionnaires résultant des résolutions précédentes et à échanger les anciennes parts sociales contre de nouvelles actions en proportion des participations de chaque actionnaire dans le capital de la société.

- Que les associés décident de nommer comme administrateur:

1) Monsieur Lars Hillingsoe, gérant de société, demeurant à F-14370 Croissanville, place de l'Eglise;

2) Madame Gerty Thomé-Marter, administrateur de sociétés, demeurant à Kayl;

3) Monsieur Emile Schneider, commerçant, demeurant à Lullange.

Que les associés décident de nommer comme commissaire aux comptes:

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A., ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de cet acte, s'élève approximativement à la somme de quarante-cinq mille (45.000,-) francs.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: G. Marter, G. Schneider, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1996, vol. 91S, fol. 42, case 12. – Reçu 7.500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 1996.

A. Schwachtgen.

(24364/230/179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

SUMMIT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 8.266.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} juillet 1995, les mandats des administrateurs MM. D. Hillsdon Ryan, René Troillet, John W. Humble, Daniel Revyn et commissaire aux comptes M. Guy Baumann ont été renouvelés pour une durée d'un an expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 1997.

Luxembourg, le 8 juillet 1996.

Pour SUMMIT INTERNATIONAL S.A.

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

S. Wallers

P. Frédéric

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 1996, vol. 481, fol. 34, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24359/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

TARIZZIO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 40.668.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 1996, vol. 481, fol. 25, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 juillet 1996.

TARIZZIO S.A.

J.-R. Bartolini
Administrateur

E. Irthum
Administrateur

(24361/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

TARIZZIO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 40.668.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Statutaire du 16 avril 1996

Monsieur Claude Hermes, employé privé, demeurant à Bertrange, est nommé administrateur en remplacement de Monsieur Marc Mommaerts, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 1998.

Pour extrait sincère et conforme
TARIZZIO S.A.

J.-R. Bartolini
Administrateur

E. Irthum
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 1996, vol. 481, fol. 25, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24362/526/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

TARRY GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.
R. C. Luxembourg B 40.764.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 juin 1996

L'assemblée réunissant l'intégralité du capital social était régulièrement constituée pour délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

L'intégralité du capital était représenté, il avait pu être fait abstraction des convocations d'usage, les associés présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée a abordé l'ordre du jour et a décidé à l'unanimité:

Résolution unique

D'accorder le quitus aux anciens administrateurs Emile Wirtz, Georg Garçon, Ninon Dahlem pour l'exécution de leur mandat.

Pour extrait conforme
L. Thielen

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1996, vol. 481, fol. 6, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(24363/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

UCALA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 31.422.

Extrait des résolutions prises lors l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 juin 1994

Les mandats de Messieurs Jean Bintner et Norbert Schmitz, administrateurs, ainsi que Monsieur Eric Herremans, commissaire aux comptes sont reconduits pour une nouvelle durée de six ans. Monsieur Norbert Werner, Administrateur est élu également pour une période de six ans.

Pour la société
UCALA S.A.
BANQUE INDOSUEZ
LUXEMBOURG
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 1996, vol. 481, fol. 18, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24385/005/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

TELECOMMUNICATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 34.514.

Le bilan au 30 juin 1995, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 1996, vol. 481, fol. 25, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 juillet 1996.

TELECOMMUNICATIONS S.A.
F. Simon M. Mommaerts
Administrateur Administrateur

(24365/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

TELECOMMUNICATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 34.514.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 1^{er} décembre 1995

- La cooptation de Madame Françoise Simon, employée privée, Eischen, en tant qu'administrateur en remplacement de Monsieur Marcel Urbing, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 1995.
- Les mandats d'administrateur de Mesdames Françoise Stamet et Françoise Simon et de Monsieur Marc Mommaerts sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2001.
- Le mandat du commissaire aux comptes de la société FIN-CONTROLE S.A. est reconduit pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2001.

Certifié sincère et conforme
TELECOMMUNICATIONS S.A.

J.-R. Bartolini E. Irthum
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 1996, vol. 481, fol. 25, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24366/526/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

THEBEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 34.586.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 1996, vol. 481, fol. 26, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 juillet 1996.

THEBEL S.A.
Société Anonyme
Signatures
Deux Administrateurs

(24373/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

TRANQUERA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 41.683.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 1996, vol. 481, fol. 25, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 juillet 1996.

TRANQUERA INVESTMENTS S.A.
A. Renard C. Schlessler
Administrateur Administrateur

(24380/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

SBS TRADING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 1, rue Glesener.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 1996, vol. 481, fol. 37, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Signature.

(24340/692/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

TERECO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 44.337.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1996, vol. 481, fol. 8, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 1996.

Signature.

(24367/282/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

TERECO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 44.337.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 3 mai 1996

L'assemblée décide de renouveler le mandat des administrateurs, MM. Guy Debier, Jacques Laurent, Georges Cornet et la société MARSH & McLENNAN MANAGEMENT SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. pour une durée de trois ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 1999 qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social de 1998.

L'assemblée renouvelle le mandat du réviseur d'entreprises indépendant Monsieur Aloyse Scherer Jr., demeurant 16, rue Jean l'Aveugle, L-1148 Luxembourg. Son mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 1997 délibérant sur les comptes annuels de l'an 1996.

Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1996, vol. 481, fol. 8, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24368/282/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

THE KUWAITI COMPANY FOR GENERAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 21.066.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 9 juillet 1996, vol. 481, fol. 37, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 1996.

(24370/009/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

THE KUWAITI COMPANY FOR GENERAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 21.066.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 22 mars 1996 à 11.00 heures à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat des administrateurs:

MM. Abdul Salem Abdullah Al Awadi,
Yacoub Youssef Al-Fuleij,
Majed Jamal Al-Dine,

pour une période venant à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 1995.

L'Assemblée Générale décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 1997.

Pour copie conforme
Signatures
Deux Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 1996, vol. 481, fol. 37, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24371/009/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

SELON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 49.375.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 1996, vol. 481, fol. 35, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(24344/520/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

THRESHOLD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 37.246.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 1996, vol. 481, fol. 38, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour THRESHOLD S.A.
Signatures

Deux Administrateurs

(24374/045/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

THRESHOLD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 37.246.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 31 décembre 1995

Troisième résolution

Après examen de la situation telle qu'elle ressort des comptes de l'exercice 1995 et du bilan au 31 décembre 1995, desquels il résulte que les pertes sont supérieures à plus de la moitié du capital, l'assemblée générale des actionnaires décide du maintien de l'activité sociale de la société.

Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour THRESHOLD S.A.
Signatures

Deux Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 1996, vol. 481, fol. 38, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24375/045/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

TOKELIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 42.386.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 1996, vol. 481, fol. 18, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société TOKELIA S.A.

BANQUE INDOSUEZ
LUXEMBOURG

Signature

(24376/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

TOKELIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 42.386.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 1996, vol. 481, fol. 18, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société TOKELIA S.A.

BANQUE INDOSUEZ
LUXEMBOURG

Signature

(24377/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

W.B.I. S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 50, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 34.294.

Le bilan de la société au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 1996, vol. 481, fol. 31, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour la société
Signature

Un mandataire

(24397/595/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

THE NIPPON EUROHOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 43.309.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 1996, vol. 481, fol. 18, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
THE NIPPON EUROHOLDING S.A.
BANQUE INDOSUEZ
LUXEMBOURG
Signature

(24372/005/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

TOURIST INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 40.784.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 1996, vol. 481, fol. 18, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
TOURIST INVESTMENTS S.A.
BANQUE INDOSUEZ
LUXEMBOURG
Signature

(24378/005/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

TRADI-TEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 1, rue Glesener.

Entre les associés de la société à responsabilité limitée TRADI-TEC, ayant son siège social à Luxembourg, 1, rue Glesener, est convenu ce quatre juin mil neuf cent quatre-vingt-seize, le présent:

La démission de Monsieur Christopher Sykes comme gérant est acceptée à partir du 1^{er} juin 1996.

Madame Lucia Giuseppina Fusilli, est nommée gérante, à partir du 1^{er} juin 1996.

La société est valablement engagée par la signature individuelle de Madame Lucia Giuseppina Fusilli, prénommée.

L. G. Fusilli C. Sykes

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 1996, vol. 481, fol. 37, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24379/692/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

TRANSMONDIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 15.036.

Le bilan au 30 septembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 1996, vol. 481, fol. 18, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société TRANSMONDIA S.A.
BANQUE INDOSUEZ
LUXEMBOURG
Signature

(24381/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

VOLEFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 38.822.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 1996, vol. 481, fol. 25, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 1996.

VOLEFIN S.A.
Société Anonyme
Signatures
Deux Administrateurs

(24396/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

TYLER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 44.751.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 1996, vol. 481, fol. 3, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Signature.

(24383/710/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

TYLER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 44.751.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 20 juin 1996

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de TYLER S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes au 31 décembre 1995;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1995, et de reporter la perte de l'exercice;
- d'accorder décharge pleine et entière aux administrateurs et commissaire aux comptes pour toutes opérations effectuées à la date du 31 décembre 1995;
- de nommer administrateurs pour un terme d'un an, leurs mandats prenant fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes au 31 décembre 1996:

– Monsieur Markus Stieger;

– Madame Ariane Slinger;

– LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.;

de nommer commissaire aux comptes pour un terme d'un an, son mandat prenant fin à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes au 31 décembre 1996:

– LUXEMBOURG ADMINISTRATION SERVICES LIMITED;

- de continuer les activités de la Société.

Luxembourg, le 20 juin 1996.

A. Slinger

Présidente de l'Assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 1996, vol. 481, fol. 3, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24384/710/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

TRIEF CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15B, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 50.162.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 7 juin 1996, la démission de l'administrateur M. Philippe Haquenne a été acceptée et le nombre des administrateurs réduit de quatre à trois.

Luxembourg, le 8 juillet 1996.

Pour TRIEF CORPORATION S.A.

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme

S. Wallers

P. Frédéric

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 1996, vol. 481, fol. 34, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24382/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

UFF INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 37, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 41.863.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 avril 1996

Conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure à la moitié du capital.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 1996, vol. 481, fol. 18, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

UFF INTERNATIONAL S.A.
BANQUE INDOSUEZ
LUXEMBOURG

Signature

(24386/005/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

UNIT INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 30.253.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 18 mai 1995 à 11.00 heures à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve

Les comptes de la société n'étant pas complètement audités, l'Assemblée ne peut délibérer sur les quatre premiers points de l'ordre du jour et décide de se reporter à une date ultérieure, pour l'examen de ces points.

L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat de MM. Ünal Aysal, Jean Pierson, Gérard Coene et Bernard de Corte, administrateurs et de M. Bernard Ewen, commissaire aux comptes. Leur mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 1996.

Pour copie conforme
Signatures
Deux Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 1996, vol. 481, fol. 37, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24387/009/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

UNIT INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 30.253.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 17 mai 1996 à 11.00 heures à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve

Les comptes 1994 n'étant pas complètement audités et ceux de 1995 n'étant pas disponibles, l'Assemblée ne peut délibérer sur les quatre premiers points de l'ordre du jour et décide de se reporter à une date ultérieure, pour l'examen de ces points.

Les mandats des administrateurs et commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat de MM. Ünal Aysal, Jean Pierson et Bernard de Corte, Administrateurs et de M. Bernard Ewen, commissaire aux comptes.

L'Assemblée acte la décision de M. Gérard Coene de ne pas demander le renouvellement de son mandat, et le remercie pour sa précieuse collaboration.

L'Assemblée appelle au poste d'administrateur:

Monsieur Yvan Juchem, employé privé, demeurant à Rombach.

Les mandats des administrateurs et commissaire aux comptes viendront à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 1997.

Pour copie conforme
Signatures
Deux Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 1996, vol. 481, fol. 37, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24388/009/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

ARABELLA S.A., Société Anonyme.

Capital: 10.000.000,- de francs, représenté par 10.000 actions sans désignation de valeur nominale.

Siège social: Luxembourg.

Constituée suivant acte reçu par M^e Reginald Neuman, alors notaire de résidence à Bascharage, en date du 14 mai 1984, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, n° 165 du 22 juin 1984.

DISSOLUTION*Extrait*

Il résulte d'un acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 1^{er} juillet 1996,

documentant les déclarations de l'actionnaire unique, que la société anonyme ARABELLA S.A., avec siège social à Luxembourg,

se trouve dissoute et que la liquidation de la société peut être considérée comme définitivement clôturée;

que les livres et documents de ladite société sont conservés pendant cinq ans au siège de ladite société à Luxembourg, 3, rue Adames.

Pour extrait conforme, délivré à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 9 juillet 1996.

F. Kessler.

(24442/219/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 1996.

WORLD TRUST INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 23.710.

—
Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Statutaire du 16 juin 1995

La cooptation de M. Hubert Hansen en tant qu'administrateur en remplacement de M. Marcel Urbing, démissionnaire, est ratifiée.

Pour extrait sincère et conforme
WORLD TRUST INVESTMENT S.A.

A. Renard
Administrateur

H. Hansen
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 1996, vol. 481, fol. 29, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24399/526/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

WORLD TRUST INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 23.710.

—
Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Statutaire du 21 juin 1996

Les démissions de M. François Mesenburg, M. Hubert Hansen et M. Alain Renard en tant qu'administrateurs sont acceptées.

La démission de FIN-CONTROLE S.A. en tant que commissaire aux comptes est acceptée.

Pour extrait sincère et conforme
Pour WORLD TRUST INVESTMENT S.A.

KREDIETRUST

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 1996, vol. 481, fol. 26, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24400/526/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

WORLD TRUST INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 23.710.

Le siège de la société WORLD TRUST INVESTMENT S.A. au 11, rue Aldringen, L-2960 Luxembourg est dénoncé avec effet au 22 juillet 1996.

Luxembourg, le 25 juin 1996.

Pour WORLD TRUST INVESTMENT S.A.
KREDIETRUST

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 1996, vol. 481, fol. 26, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24401/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 1996.

ACE FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 17, côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 27.290.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 14, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 1996.

Yves Martignier
Directeur Adjoint

(24433/052/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 1996.

AXIOME DE RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 29.818.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 1996, vol. 481, fol. 39, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société.

(24447/689/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 1996.

SOLOMOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 29.212.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *16 octobre 1996* à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 1996.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

I (03549/534/16)

Le Conseil d'Administration.

GOLDEN WHEEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 44.233.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le *14 octobre 1996* à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 1995.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Décision conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Divers.

I (03646/060/15)

Le Conseil d'Administration.

SUPERGEMS FINANCE S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 50.400.

The shareholders are convened hereby to attend the

ORDINARY MEETING

of the company, which will be held at the headoffice, on *11 October 1996* at 13.30 p.m.

Agenda:

1. Submittal of the reports of the Board of Directors and of the Statutory Auditor.
2. Approval of the balance-sheet and profit and loss statement as at 31 December 1995, and allotment of the results.
3. Discharge to the Directors and the Statutory Auditor in respect of the carrying out of their duties during the fiscal year ending 31 December 1995.
4. Miscellaneous.

I (03759/005/16)

The Board of Directors.

TABRIZ FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 25.473.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le *11 octobre 1996* à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 30 juin 1996, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 juin 1996.
4. Divers.

I (03760/005/16)

Le Conseil d'Administration.

ORIOUS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 25.471.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui aura lieu le 11 octobre 1996 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 30 juin 1996, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 juin 1996.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Divers.

I (03761/005/17)

Le Conseil d'Administration.

SUPERGEMS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 50.401.

The shareholders are convened hereby to attend the
ORDINARY MEETING
of the company, which will be held at the headoffice, on 11 October 1996 at 11.30 a.m.

Agenda:

1. Submittal of the reports of the Board of Directors and of the Statutory Auditor.
2. Approval of the balance-sheet and profit and loss statement as at 31 December 1995, and allotment of the results.
3. Discharge to the Directors and the Statutory Auditor in respect of the carrying out of their duties during the fiscal year ending 31 December 1995.
4. Statutory Election.
5. Miscellaneous.

I (03762/005/17)

The Board of Directors.

LAKE INTERTRUST, Société d'Investissement à Capital Variable à Compartiments Multiples.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 30.991.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui aura lieu le 16 octobre 1996 à 14.00 heures dans les bureaux du CREDIT LYONNAIS LUXEMBOURG S.A., 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises sur l'exercice clôturé le 30 juin 1996.
- Approbation du rapport annuel et des comptes de l'exercice clôturé le 30 juin 1996 de la Société d'Investissement à Capital Variable LAKE INTERTRUST.
- Affectation du résultat.
- Quitus aux Administrateurs et au Réviseur d'Entreprises pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice clôturé le 30 juin 1996.
- Ratification de la nomination d'un Administrateur.
- Renouvellement de son mandat au Réviseur d'Entreprises pour une période d'un an se terminant à l'issue de l'Assemblée Générale de 1997.
- Renouvellement de leur mandat aux Administrateurs pour une période d'un an se terminant à l'issue de l'Assemblée Générale de 1997.
- Divers.

Les actionnaires sont invités à déposer leurs actions au siège social de la Société en vue de participer à l'Assemblée au plus tard 3 jours francs avant la date de l'Assemblée où elles resteront bloquées jusqu'à l'issue de l'Assemblée.

Les procurations sont à adresser au siège social de la Société avant le 10 octobre 1996 au plus tard.

I (03780/000/27)

Le Conseil d'Administration.

SOCIETE DE FRELANGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 44.021.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE REPORTEE

qui se tiendra au siège social le *11 octobre 1996* à 17.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et Rapport du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des Comptes Annuels au 31 décembre 1995 et affectation des résultats.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Divers.

I (03779/526/16)

Le Conseil d'Administration.

S.E.T.H., SOCIETE EUROPEENNE DE TECHNOLOGIE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 26.348.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le *14 octobre 1996* à 16.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et Rapport du Commissaire aux Comptes pour les exercices clôturés au 31 décembre 1995.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (03822/696/16)

Le Conseil d'Administration.

NORTEX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 40.376.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *4 octobre 1996* à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 1996.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

II (03617/526/14)

Le Conseil d'Administration.

MEBRO CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 28.800.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *4 octobre 1996* à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1994 et 1995.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Divers.

II (03618/526/16)

Le Conseil d'Administration.

BEAUSOLEIL FINANCIERE, S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 51.510.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 4 octobre 1996 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
2. Présentation et approbation des comptes annuels au 31 mai 1996.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

II (03634/029/18)

Le Conseil d'Administration.

LUXOR INVESTMENT COMPANY, Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 10A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 27.109.

The quorum required by law not having been reached at the Extraordinary General Meeting convened on 29th August, 1996, the shareholders of LUXOR INVESTMENT COMPANY are hereby convened to attend the postponed

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of Shareholders to be held at the Registered Office of the Company, 10A, boulevard Royal, Luxembourg, on 14th October, 1996 at 2.00 p.m., for the purpose of considering the following Agenda:

Agenda:

- To recast the Articles of the Company.

The Article 1 will read as follows:

«There is hereby established a «Société d'Investissement à Capital Variable» (Sicav), governed by the law of 30th March, 1988 regarding collective investment undertakings, under the name of LUXOR INVESTMENT COMPANY (hereinafter called «the Company»).»

Resolutions on the agenda of the postponed Extraordinary General Meeting will be adopted if voted by two thirds of the shareholders present or represented, irrespective of the proportion of the outstanding shares which are present or represented at the meeting.

The shareholders on record on the date of the meeting are entitled to vote or give proxies. Proxies should arrive at the Registered Office of the Company not later than twenty-four hours before the meeting.

The present notice and a form of proxy are sent to all shareholders on record at 18th September, 1996.

In order to attend the meeting, the owners of bearer shares are required to deposit their shares not less than five clear days before the date of the meeting at the Registered Office.

II (03637/755/26)

By order of the Board of Directors.

S.A.F.I. S.A.,**SOCIETE ANONYME FINANCIERE INTERNATIONALE, Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 16.641.

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la SOCIETE ANONYME FINANCIERE INTERNATIONALE S.A.F.I. S.A. sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi 2 octobre 1996 à 11.00 heures au siège social de la société, à Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 1996;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
4. Nominations statutaires;
5. Divers.

Pour assister à l'Assemblée, les actionnaires sont priés de déposer leurs titres au porteur cinq jours francs au moins avant la date fixée pour l'Assemblée au siège social, 9B, boulevard du Prince Henri à Luxembourg.

II (03706/000/21)

Le Conseil d'Administration.

FIDELITY FUNDS II, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1021 Luxembourg, Kansallis House, place de l'Etoile.
T. R. Luxembourg B 44.198.

Notice is hereby given that the

ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders of FIDELITY FUNDS II («the Fund») will be held at the registered office of the Fund in Luxembourg on Thursday 3rd October 1996 at 11.00 a.m. to consider the following agenda:

Agenda:

1. Presentation of the Report of the Board of Directors.
2. Presentation of the Report of the Auditors.
3. Approval of the balance sheet and income statement for the financial year ended 31st March 1996.
4. Discharge to the Board of Directors.
5. Election of eight (8) Directors, specifically the re-election of the following eight (8) present Directors: Messrs Edward C. Johnson 3rd, Barry R.J. Bateman, Charles T.M. Collis, Sir Charles A. Fraser, Jean Hamilius, Glen R. Moreno, David J. Saul and Helmert Frans van den Hoven.
6. Approval of the payment of directors' fees for the period ended 31st March 1996.
7. Election of the Auditors, specifically the election of COOPERS & LYBRAND S.C., Luxembourg.
8. Consideration of such other business as may properly come before the meeting.

Subject to the limitations imposed by the Board of Directors with regard to ownership of shares by Us persons and the limitations imposed by the Articles of Incorporation of the Fund with regard to ownership of shares which constitute in the aggregate more than three per cent (3 %) of the outstanding shares, each share is entitled to one vote. A shareholder may attend and vote at the meeting or may appoint a proxy to attend and vote. Such proxy need not be a shareholder of the Fund.

Holders of Registered Shares may vote by proxy by returning to the registered office of the Fund the form of registered shareholder proxy sent to them.

Holders of Bearer Shares who wish to attend the Extraordinary General Meeting or vote at the Meeting by proxy should contact the Fund, or one of the following institutions:

in Luxembourg

FIDELITY INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A.
Kansallis House
place de l'Etoile, B.P. 2174
L-1021 Luxembourg

BANKERS TRUST LUXEMBOURG S.A.
14, boulevard F.D. Roosevelt
L-2450 Luxembourg

in the United Kingdom

FIDELITY INVESTMENTS INTERNATIONAL
Oakhill House
130 Tonbridge Road
Hildenborough
Kent TN 11 9DZ
United Kingdom

in France

BANQUE INDOSUEZ
96, boulevard Haussmann
F-75371 Paris Cedex 08

in Germany

BANKHAUS B. METZLER SEEL.
SOHN & CO. KGaA
Große Gallusstraße 12
D-60329 Frankfurt am Main.

To be valid, proxies must reach the registered office of the Fund on 30th September 1996 at 11.00 a.m. (Luxembourg time) at the latest.

Dated: June 1996.

II (03743/584/50)

By order of the Board of Directors.

FIDELITY FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1021 Luxembourg, Kansallis House, place de l'Etoile.
T. R. Luxembourg B 34.036.

Notice is hereby given that the

ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders of FIDELITY FUNDS («the Fund») will be held at the registered office of the Fund in Luxembourg on Thursday 3rd October 1996 at noon to consider the following agenda:

Agenda:

1. Presentation of the Report of the Board of Directors.
2. Presentation of the Report of the Auditors.
3. Approval of the balance sheet and income statement for the financial year ended 30th April 1996.

4. Discharge to the Board of Directors.
5. Election of eight (8) Directors, specifically the re-election of the following eight (8) present Directors: Messrs Edward C. Johnson 3rd, Barry R.J. Bateman, Charles T.M. Collis, Sir Charles A. Fraser, Jean Hamilius, Glen R. Moreno, David J. Saul and Helmer Frans van den Hoven.
6. Approval of the payment of directors' fees for the period ended 30th April 1996.
7. Election of the Auditors, specifically the election of COOPERS & LYBRAND S.C., Luxembourg.
8. Approval of the payment of dividends for the year ended 30th April 1996 and authorisation to the Board of Directors to declare further dividends in respect of the financial year ended 30th April 1996 if necessary to enable the Fund to qualify for «distributor status» under United Kingdom and Irish tax laws.
9. Consideration of such other business as may properly come before the meeting.

Subject to the limitations imposed by the Articles of Incorporation of the Fund with regard to ownership of shares which constitute in the aggregate more than three per cent (3 %) of the outstanding shares, each share is entitled to one vote. A shareholder may attend and vote at the meeting or may appoint a proxy to attend and vote. Such proxy need not be a shareholder of the Fund.

Holders of Registered Shares may vote by proxy by returning to the registered office of the Fund the form of registered shareholder proxy sent to them.

Holders of Bearer Shares who wish to attend the Extraordinary General Meeting or vote at the Meeting by proxy should contact the Fund, or one of the following institutions:

- in Luxembourg:
 - FIDELITY INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A.,
Kansallis House, place de l'Etoile, B.P. 2174, L-1021 Luxembourg;
 - BANKERS TRUST LUXEMBOURG S.A., 14, boulevard F. Roosevelt, L-2450 Luxembourg;
- in the United Kingdom: – FIDELITY INVESTMENTS INTERNATIONAL,
Oakhill House, 130 Tonbridge Road, Hildenborough, Kent TN 11 9DZ, United Kingdom;
- in Ireland: – BRADWELL LIMITED, 41-45 St. Stephen's Green, Dublin 2, Ireland;
- in Germany: – BANKHAUS B METZLER SEEL, SOHN & CO, KGaA,
grosse Gallusstrasse 12, D-60329 Frankfurt am Main;
- in Switzerland: – UNION BANCAIRE PRIVEE GENEVE, 96-98, rue du Rhône, CH-1211 Genève 1;
- in France: – BANQUE INDOSUEZ, 96, boulevard Haussmann, F-75371 Paris Cedex 08;
- in The Netherlands: – FIDELITY INVESTMENTS INTERNATIONAL,
Alexander Boerstraat 10, NL-1071 KX Amsterdam;
- in Hong Kong: – FIDELITY INVESTMENTS MANAGEMENT (HONG KONG) LIMITED,
16th Floor, Citibank Tower, 3 Garden Road, Central Hong Kong;
- in Austria: – CREDITANSTALT-BANKVEREIN, Schottengasse 6, A-1010 Wien.

To be valid, proxies must reach the registered office of the Fund on 30th September 1996 at noon (Luxembourg time) at the latest.

Dated: July 1996.

II (03742/584/53)

By order of the Board of Directors.